

LA GAZETTE CASSOLARDE

www.saintdidierdelatour.fr



BULLETIN MUNICIPAL

SAINT-DIDIER-DE-LA-TOUR

JANVIER 2017

numéro **30**

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 03
Etat Civil	p 04

RENSEIGNEMENTS UTILES

Informations communales	p 05
Informations intercommunales	p 06
C.C. Des Vals du Dauphiné	
Livres en balade	p 07
Le Colombarium	
Croix Rouge / SSIAD	p 08
Osez / ADMR	p 09
Sictom / VAP	p 10
Nouveaux commerçants	
Nos compagnons à 4 pattes.....	p 11

ÉVÉNEMENTS

Cabinet Médical.....	p 12
4L Trophy	p 13

CONSEIL MUNICIPAL

Comptes rendus Conseils Municipaux	p 14
Budget Communal 2016 Invest.	p 15
Budget Communal 2016 Fonct.	p 16
Communication	p 18
Conseil Municipal des enfants	
Ecoles.....	p 19
Bâtiments	p 20
Environnement / Embellissement	p 21
Accueil de loisirs	p 22
Animation jeunesse / Voirie	p 24
Le C.C.A.S.....	p 26

ECOLE

Les P'Tits Cassolards	p 29
-----------------------------	------

ASSOCIATIONS

Comité des fêtes.....	p 32
Sou des écoles	p 34
La Clé des Chants	p 35
Club Loisirs d'Automne	
Club Auto rétro	p 36
Association mille et deux couleurs	p 37
Paroisse Ste Anne	
Relais de Eau Vive Saint Didier	p 38
L' AEEP / Famille Anuarite	p 39
Amicale des donneurs de sang	p 40
FNACAssolarde	p 42
Gym détente.....	p 43
Jeff'Club.....	p 44
A.S Tennis Cassolard.....	p 45
Amicale boules Cassolarde.....	p 46
USCP	p 47
Basket Club Cassolard.....	p 49
Foot Vétérans.....	p 50
Taekwondo / Association ZYCO's.....	p 51
ACCA St Hubert.....	p 52

ENVIRONNEMENT

Détruisez l'ambrosie	
Apiculture	p 53
Un rucher école à St Didier de la Tour	
LO Parvi	p.54

Remerciements

L'équipe de la Gazette Municipale (Claudine Moreau, Chantal Poulet, Edwige Buchin, Gilles Cécillon et Pierre Rousset) remercie toutes les personnes, notamment Serge Rousset, Marian Gierczynski et Karen JACQUET pour leur aide à l'élaboration, leurs photos à ce nouveau numéro du bulletin municipal.
Nous vous invitons à apporter vos idées, suggestions, photos, ou bien reportages.

Responsable de la publication : Claudine Moreau
Réalisation / Impression : Agence bee com
Tirages : 1000 exemplaires
Dépôt légal : janvier 2017



Mot du Maire 2016

Mesdames Messieurs

C'est encore avec beaucoup de plaisir que je viens en ce début de nouvelle année écrire dans cette Gazette un petit éditorial. L'an dernier je débutais ma littérature par la tristesse que j'éprouvais à la suite des attentats qui avaient frappé tant d'innocents dans la capitale. J'osais espérer que je ne réécrirais pas de mots sur des tragédies et des souffrances que les télévisions nous relatent presque en direct. Malheureusement ce fanatisme, qui a su profiter des libertés que nous laisse la République, a encore frappé à l'aveugle en 2016 à Magnanville le 13 juin. Puis le 26 juillet à St Etienne du Rouvray et le plus meurtrier à Nice ou un camion a brisé 86 vies dont celle d'une habitante de Cessieu.

Je sais que ces mots ne parviendront pas à arrêter cette barbarie mais je veux vous faire savoir que je suis convaincu que malgré les différences d'opinion des uns et des autres les peuples civilisés combattent tous ce terrorisme sournois. Et ne nous laissons pas entrainer par certains extrêmes qui, sous couvert de solutions, vont engendrer d'autres conflits.

Mais je redeviens de suite plus optimiste pour vous parler de notre commune et de cette nouvelle gazette qui comme depuis 30 ans vous retrace l'actualité communale, associative et vous donne quelques infos pratiques. Je remercie de suite l'ensemble de la commission communication qui a travaillé à cette publication et Claudine Moreau l'adjointe en charge de cette commission qui fait aussi vivre le site internet de la commune que vous parcourez, je l'espère, très régulièrement. Personnellement je reviendrais un peu plus longuement sur trois points qui ont ou vont marquer les années futures : l'extension du cabinet médical, le PLUI, et les futurs Vals du Dauphiné. Pour le cabinet médical la première idée du conseil municipal a été d'étudier la faisabilité de créer une maison médicale pluridisciplinaire. La question est vite devenu compliquée lorsqu'il a fallu trouver le lieu, le financement, et les professionnels pour l'occuper. Après des échanges avec le Docteur Gonin en place depuis plusieurs années, l'acquisition puis l'extension du cabinet actuel ont été retenus par le conseil municipal. Vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin les détails et les coûts de ce chantier. Concernant l'urbanisme je vous le disais l'an dernier la Communauté de Communes en a pris la compétence fin 2015. En 2016 ont donc débuté les premières réunions pour l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Elles se poursuivront et même vont s'intensifier en 2017. Il y aura des réunions publiques pour imaginer le territoire de

demain. La grosse difficulté de ces réunions sera de faire abstraction des enjeux personnels mais seulement d'avoir une vision de notre commune dans l'espace du futur territoire, sans oublier les contraintes administratives qui encadrent les documents d'urbanisme. Enfin pour clore le sujet, quelques chiffres : l'élaboration d'un PLU communal coûte en moyenne 70 à 90000€, l'élaboration du PLUI pour Saint Didier coûtera 17500€. En période de restriction budgétaire des gains de cette nature ne sont pas négligeables. La fusion des quatre intercommunalités pour former les VDD (Vals du Dauphiné) est un feuilleton qui se termine puisque depuis le 1er janvier 2017 cette structure existe vraiment. Ce regroupement permettra de vous offrir les mêmes services que vous soyez à Pont de Beauvoisin, à Cessieu, à Belmont ou à Aoste c'est-à-dire sur l'une des 37 communes de ce territoire. Je peux vous assurer que les élus de Saint Didier bien que fervents acteurs de ce regroupement veilleront à ce que les services pour la population soient améliorés avec des ressources maintenues. Je ne peux pas terminer cet éditorial sans remercier tous celles et ceux qui font que notre commune à de plus en plus d'attrait pour une vie familiale agréable. Je citerai les PME, Les Artisans, les Commerçants, les Agriculteurs qui malgré des difficultés de plus en plus grandes conservent une dynamique remarquable.

Nos associations permettent une grande diversité d'activités pour les 7 à 77 ans. Merci à tous ces bénévoles, Merci au personnel enseignant qui a la lourde charge de l'enseignement pour vos enfants à ne pas confondre avec l'éducation qui reste à la charge des parents. Merci à l'ensemble du personnel communal sans qui rien ne pourrait fonctionner correctement (et qui supporte le maire et les élus). Merci enfin à vous tous, Cassolardes et Cassolards pour la confiance que vous nous avez témoignée il y a 32 mois. J'espère que cette confiance nous est toujours acquise. Mais la tradition des débuts d'années c'est la présentation des vœux à laquelle je souscris bien volontiers. Je vous adresse à toutes à tous mes vœux les plus chers. Que cette année 2017 vous garde en bonne santé ou vous permette un bon et rapide rétablissement si vous êtes souffrant. Que cette nouvelle année vous apporte aussi, pour vous et pour vos familles le bonheur la joie et la tranquillité dans une commune encore préservée des tumultes de la bêtise humaine.

Bonne année 2017 et bonne lecture de cette 30ème gazette.

le Maire, Gérard VITTE

ETAT CIVIL 2016

Naissances

BECQUET Elias, Nino
le 22 janvier 2016 à BRON

DA SILVA Abbygail
le 23 février 2016
à BOURGOIN JALLIEU

YVRARD Lana et Nolan
le 13 mars 2016 à CHAMBÉRY

VICENTE Lucie, Andréa, Eloise
le 17 mars 2016
à BOURGOIN JALLIEU

GUILLOT Lucie
le 21 mars 2016
à SAINT-DIDIER DE LA TOUR

REPELLIN-VILLARD Lana, Aurélie
le 13 mai 2016
à BOURGOIN JALLIEU

BRIDON Léonie, Camille
le 19 mai 2016
à BOURGOIN-JALLIEU

**BRUNIAUX Chloé, Michèle,
Constance**
le 27 mai 2016 à VOIRON

ROUHANI Eleis
le 15 juin 2016
à BOURGOIN JALLIEU

GUETAT Pharell
le 07 juillet 2016
à BOURGOIN JALLIEU

JULLIEN-CHALON Robin
le 20 juillet 2016
à BOURGOIN JALLIEU

FRASSE-MATHON Anélia, Valérie
le 25 juillet 2016
à BOURGOIN JALLIEU

CHENAVIER Melya, Thaïs
le 30 août 2016
à BOURGOIN JALLIEU

VIOLINO Gianni, Sébastien
le 10 septembre 2016
à BOURGOIN JALLIEU

GONIN Laurine
le 24 octobre 2016
à BOURGOIN JALLIEU

BOUCHET Célyan, Yann, Jack
le 31 octobre 2016

WALDEMANN Nathan, Franck
le 05 décembre 2016
à BOURGOIN JAILLEU

EVIEUX Loann Eden
le 12 décembre 2016
à BOURGOIN JAILLEU

Mariages

**BERGER Karine, Marie-Claude
MAISONNEUVE Stéphane, Pierre, François**
le 09 avril 2016

CECILLON Laure/OZGUN Mikail
le 07 mai 2016

**NEMOZ-GUILLOT Julien, Philippe
PICCA Delphine, Isabelle**
le 25 juin 2016

GOURGON Cécile, Marie-Solange/SUTERA Angélo
le 25 juin 2016

BERGER Anthony, Patrick, Joseph/DIETRICH Ketty
le 16 juillet 2016

DECAILLOZ Anne/PIETRZAK Sébastien
le 23 juillet 2016

**BILLEBAUT Carmela, Yolaine
CHEMET Vincent, Gislhain, Paul**
le 13 août 2016

Décès

MOSSER André, Gilbert le 20 janvier 2016
QUENNEVILLE François le 23 janvier 2016
CALLET Delphine le 02 février 2016
MOREL Robert le 09 février 2016
GROS Michelle le 20 février 2016
BESNARD Doriane, Agnès, Ghislaine le 15 mars 2016
BERNARD Georges, Alfred le 30 mars 2016
GUERRAZ Jeanne, Antoinette le 12 avril 2016
BERLIOZ Pascal, Robert, Jacques le 18 avril 2016

BARGIACCHI Rina le 24 avril 2016
REYNAUD Simonne, Léa le 13 mai 2016
GUILLOU Roger, Emile, Honoré le 16 mai 2016
GUINET Elise, Léonie le 17 juin 2016
BERGER Roger, Jean le 19 juin 2016
ALIBERT Lucien, Pascal le 04 juillet 2016
VENIER Laurent le 12 juillet 2016
FRANÇAIS Maurice, Joseph le 28 novembre 2016

RENSEIGNEMENTS UTILES

Informations communales

MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi et jeudi :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Vendredi (seulement l'après midi)

de 13h45 à 17h30

Mercredi et Samedi (seulement le matin)

de 8h30 à 12h

Mairie fermée tous les 1ers samedis du mois

Tél. : 04 74 97 20 31

Site internet : www.saintdidierdelatour.fr

CONSEILS MUNICIPAUX

Les réunions sont publiques et ont lieu le premier MARDI de chaque mois à 20h30 en salle du conseil à la mairie (sauf avis contraire à paraître dans la presse et sur le panneau lumineux).

PORTAGE DES REPAS - TELEALARME

Le C.C.A.S. met à votre disposition un service de portage de repas à domicile ainsi qu'un service de téléalarme. Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES REDACTION DE COURRIERS

Le C.C.A.S. met en place un service d'aide à la rédaction de courriers ainsi qu'aux démarches administratives. Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

REPAS C.C.A.S.

Bien qu'une invitation personnelle soit adressée à chaque personne concernée et au cas où une omission se produirait, nous rappelons que toutes les personnes nées à partir du 1er janvier 1952 sont cordialement invitées au repas annuel offert par le C.C.A.S. et vous prions de vous faire connaître en mairie.

Ce repas aura lieu au foyer rural le 15 octobre 2017.

ECOLES

Directrice : Mme Evelyne DARIER

Ecole primaire - Allée des Platanes

Tél. : 04 74 97 44 62

Ecole maternelle - route de l'Eglise

Tél. : 04 74 97 81 25

**POMPIERS 18
POLICE 17
SAMU 15**

CANTINE

Responsable : Mme Christine KAMMERER

Tél. : 04 74 97 31 60

VACANCES SCOLAIRES ET MERCREDIS APRES-MIDI

L'Accueil de loisirs de St Didier est ouvert aux enfants pendant les vacances scolaires et les mercredis après-midi pendant les périodes scolaires. Renseignements et dossiers d'inscription sur le site internet de la commune. Une participation financière est accordée aux enfants de la commune pour les vacances d'été (colonies, camps de vacances et les centres aérés extérieurs sous certaines conditions). Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

RAMASSAGE DES POUBELLES

LUNDI MATIN : ordures ménagères

JEUDI TOUTS LES 15 JOURS : collecte sélective (voir calendrier du SICTOM)

ATTENTION : sortir les poubelles la veille au soir.

A votre disposition sur le parking poids lourds : conteneurs papiers, journaux, verres.

VENTE DE TICKETS CINEMA :

Vente des tickets cinéma au prix de 6.70 € (tarif en vigueur à ce jour) à la Mairie.

Règlement par chèque libellé à l'ordre du comité des fêtes.

CORRESPONDANT DAUPHINE LIBERE M. Serge ROUSSET

Tél. 04 74 97 45 66 ou 06 50 31 96 16

E-mail : serge.rousset@yahoo.fr

INFOS PRATIQUES :

Pour toute parution, prévenir au minimum 48 heures à l'avance.

- pour les mariages, fournir les noms et professions des témoins ainsi que l'autorisation des mariés.

Il est possible de faire paraître une annonce à plusieurs reprises à condition de la transmettre bien avant sa 1ère parution.

A.D.M.R.

Mme Claudine MOREAU : **06 82 82 89 65**

MÉDECIN

Docteur Jean-Paul GONIN

16 route de l'Eglise - Tél. : **74 97 60 61 04**

RENSEIGNEMENTS UTILES

Informations intercommunales

MEDIATHEQUE « LA PASSERELLE »

18 rue Paul Bert – LA TOUR DU PIN

Tél. : 04 74 83 59 00

mail : mediatheque@lesvallonsdelatour.fr

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 8h30 – 13h30 et 16h – 18h

Mercredi : 14h – 18h

Vendredi : 13h – 19h

(nocturne jusqu'à 20h le dernier vendredi du mois)

Samedi : 10h - 17 h

SYNDICAT DES EAUX

Tél. : 04 74 88 14 64

Syndicat des Eaux de la Haute Bourbre

74 chemin du Moriot – 38490 LE PASSAGE

Relevé des compteurs du 28 avril au 31 mai 2017

Effectué par Monsieur Ali BACAR

ASSAINISSEMENT

Tél. : 04 74 97 05 79 – Fax 04 74 97 47 54

C.C. Vallons de la Tour 22 rue de l'Hôtel de Ville
38110 LA TOUR DU PIN

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALS DU DAUPHINÉ

22 rue de l'Hôtel de Ville – CS 90077

38353 LA TOUR DU PIN CEDEX

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 13h30-17h00

Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h et 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h00

Accueil téléphonique :

Lundi : 8h30-12h

Vendredi : 13h30-16h30

Tel : 04 74 97 05 79

Fax : 04 74 83 23 28

Email : secretariat@lesvallonsdelatour.fr

DECHETS DE SOIN

En application des textes des lois de finances 2009 et du Grenelle II de l'environnement, l'article L. 4211-2-1 prévoit qu'en l'absence de dispositif de collecte de proximité spécifique, les officines de pharmacies et les laboratoires de biologie médicale sont tenus de collecter gratuitement les déchets de soins à risque infectieux perforants produits par les patients en auto-traitement.

MAISON PAROISSIALE

Place de l'Eglise LA TOUR DU PIN

Tél. : 04 74 97 10 33

Permanences : lundi et jeudi de 14h à 16h,
mercredi et samedi de 9h à 11h30

E-mail : paroisse-sainte-anne@wanadoo.fr

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. : 04 74 83 28 86 Fax : 04 74 97 16 00

Centre Social : 9 rue Claude Contamin

38110 LA TOUR DU PIN

ASSISTANTE SOCIALE AGRICOLE

Tél. 04 74 83 35 61

Mme Béatrice ROLAND sur rendez-vous

DECHETERIES et VEGETERIE



DÉCHÈTERIE

DE LA CHAPELLE DE LA TOUR

Chemin Leva – Le Plateau

Tél. : 04 74 97 45 18

Lundi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h et
14h-17h - (à 18h l'été)

Fermée le mardi

Mercredi : 14h-17h – (à 18h l'été)

Samedi : 9h-12h et 14h-17h
(9h-18h l'été)



DÉCHÈTERIE

DE SAINT JEAN DE SOUDAIN

ZI du Chapelier

Tél. : 04 74 97 49 60

Lundi, Mardi, Vendredi : 9h-12h et
de 14h-17h – (à 18h l'été)

Mercredi : 9h00 à 12h00

Fermée le jeudi

Samedi : 9h-12h et 14h-17h

(9h-18h l'été)



DÉCHÈTERIE ET VÉGÉTÉRIE

DE PASSINS

Lieu-dit Crevières

Du lundi au vendredi : 9h-12h

mercredi et vendredi :

14h-17h (à 18h l'été)

Samedi : 9h-12h et 14h -17h

(9h -18h l'été)



DÉCHÈTERIE DE FITILIEU

Lieu-dit Tapon

Lundi, Mercredi, Vendredi :

14h-17h (à 18h l'été)

Mardi, jeudi : 9h-12h

Samedi : 9h-12h et de 14h-17h

(9h00 à 18h l'été)

Changements d'heures :

été > fin mars - hiver > fin octobre

C.C. Des Vals du Dauphiné (V.D.D.)



MA RÉNO

Le Nord-Isère Durable, avec le soutien de la Région Auvergne - Rhône-Alpes et de l'ADEME, lance MA RÉNO, un nouveau service public d'accompagnement des particuliers dans la rénovation de leur logement. Ce dispositif intègre l'ensemble des outils existants (notamment l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) qu'il vient compléter pour permettre à tous les habitants de bénéficier d'un accompagnement personnalisé sur leur projet de rénovation. Il crée ainsi un Guichet Unique pour toute question relative à la rénovation de l'Habitat. C'est l'opportunité pour les habitants des communes de Cessieu, Saint-Jean de Soudain, Rochetoirin, La Tour du Pin, La Chapelle de la Tour, Faverges de la Tour, Saint-Clair de la Tour, Saint-Didier de la Tour, Le Passage et Dolomieu d'améliorer leur confort et de diminuer leur facture énergétique.

MA RÉNO c'est :

- DES CONSEILLERS NEUTRES ET INDÉPENDANTS pour vous accompagner dans votre projet de rénovation.
- UN APPUI TECHNIQUE ET FINANCIER pour la définition de vos travaux et l'obtention d'aides.
- DES PROFESSIONNELS LOCAUX RÉFÉRENCÉS pour réaliser vos travaux.

Et pour des travaux réalisés avant juillet 2018 suite à un accompagnement MA RÉNO, vous pourrez bénéficier d'une subvention jusqu'à 7 500 € cumulable avec les autres aides mobilisables (dans la limite de l'enveloppe disponible et selon conditions).

Plus d'informations au numéro

MA RÉNO 04 74 94 79 99

ou sur le site : <http://www.mareno-nordisere.fr/>.



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Depuis le 7 décembre 2015, la Communauté de communes des Vallons de la Tour est compétente pour l'élaboration des différents documents d'urbanisme. L'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme demeure une compétence communale. Toutefois, cette instruction est aujourd'hui assurée par la Communauté de communes dans le cadre d'une convention conclue avec 9 communes du territoire. La Tour du Pin dispose en effet de son propre service instructeur.

Le Maire demeure compétent pour signer et donc délivrer

les autorisations d'urbanisme. Dans le cadre de l'exercice de cette nouvelle compétence, la Communauté de communes a prescrit fin 2015 un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) élaboré, en étroite collaboration avec les 10 communes du territoire.

Cet unique document viendra se substituer dès 2019 aux documents communaux et couvrira l'ensemble du territoire, ce qui permettra de mettre au service de l'ensemble des communes une vision dynamique et cohérente, à la juste échelle de réflexion de notre bassin de vie. Tout comme les PLU communaux, il fixera les règles générales d'occupation des sols et de construction.

Livres en balade

AVEZ-VOUS UTILISÉ NOTRE BOITE À LIRE ?

Elle est installée depuis près d'un an près de l'école primaire, allée des Platanes.

Ce concept, mis en place sur les 10 communes des Vallons de la Tour a pour but de favoriser la lecture sans contraintes puisque chaque lecteur potentiel est libre de consulter le livre sur place, l'emporter, le garder ou le déposer voire en déposer un autre.

Un principe simple pour une bibliothèque hors les murs car la lecture se partage et les livres voyagent ainsi de mains en mains.

Bonne lecture et bons voyages à nos livres !



Partagez votre expérience sur Facebook :
Médiathèque Vallons



Retrouvez toute l'actualité du Réseau des Médiathèques sur :
www.mediatheques.lesvallonsdelatour.fr

RENSEIGNEMENTS UTILES

Le Colombarium (columbarium)...

... du nouveau cimetière devenant trop exigu, la mairie a décidé de faire une extension au cours de l'année 2017.

L'adjointe responsable,
Chantal POULET



Croix rouge française

La Croix-Rouge française, dont l'unité locale est maintenant appelée « les Vallons de l'Isère », est en pleine mutation dans notre région.

Nous y poursuivons nos activités de secourisme (formations grand-public, postes de secours), de vente de vêtements d'occasion à bas prix pour tout le monde et distribution de colis alimentaires pour nos bénéficiaires.

Aux Abrets, 6 rue Jean Jannin, les actions secouristes se poursuivent et nous avons ouvert en septembre une vestiboutique destinée à tous les publics (vêtements d'occasion triés, en bon état, pour bébés, enfants et

adultes, ouverte tous les jeudis).

A la Tour du Pin, 13 rue René Duchamp, nous effectuons une distribution alimentaire pour nos bénéficiaires tous les mardis. Une vestiboutique est également au service de tout public. Nous terminons l'aménagement d'un nouveau local aux Abrets, 68 rue Gambetta pour étendre nos activités secouristes et sociales.

Dès maintenant nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui nous aideront à développer nos actions humanitaires locales.

Toutes les compétences, dans de nombreux domaines, sont recher-

chées : équipes de secouristes, formateurs, administratifs, informaticiens, bricoleurs, mécaniciens, distributeurs de vêtements et de produits alimentaires, toutes les classes d'âge seront les bienvenues. Pour que nous puissions mieux vous aider, aidez-nous ! Merci à vous.

Pour tout renseignement complémentaire, information, demande de contact, de rendez-vous, appeler le **06 84 59 69 78**.

.....
 **Le président,**
Jean-Michel
Bodron
croix-rouge française

SSIAD

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile : SSIAD pour personnes âgées et handicapées, est une association ADMR Loi 1901, gérée par des bénévoles, composée d'un conseil d'administration et d'un bureau présidé par Mme Catherine Poncet. Le SSIAD a l'autorisation et le financement de l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour 34 places, sur 17 communes.

Le service fonctionne 7 jours /7, matin et soir, pour les plus dépendants, et est financé par la caisse d'assurance maladie à 100%. Chaque prise en soins est motivée par une prescription médicale.

Deux infirmières coordinatrices, Cécile et Rachel, ont la responsabilité du fonctionnement du service, coordonnent l'action de l'équipe soignante avec les intervenants sociaux et médicaux (assistants sociaux, infirmiers, médecins, hôpitaux, associa-

tions d'aide à domicile), organisent les interventions à domicile et se chargent des démarches administratives, aidées de Odile, la secrétaire.

L'équipe comporte 11 aides-soignantes et 2 à 3 remplaçantes, toutes salariées à temps partiel. Chaque matin, 8 à 9 aides-soignantes prennent leur véhicule de service pour se rendre chez 3 à 5 personnes aidées. Elles interviennent, seule, à 2 ou en binôme avec un autre service. Elles assurent les soins quotidiens d'hygiène, l'aide à la mobilité, apportant leur professionnalisme, des conseils adaptés aux situations, et du réconfort. Les interventions peuvent durer de 30 minutes à 2 heures et plus, suivant les besoins de la personne au moment de l'intervention. Les aides du soir sont proposées aux personnes les plus dépendantes, seules ou en

difficulté, ainsi que les week-ends.

Pour cette année 2016, l'association a organisé une sortie gourmande en juin au bord du lac de Paladru, et le tirage des rois en janvier à Biol : 2 après-midi agréables et reposants qui offrent un moment de répit et de partage entre personnes aidées, aidants, bénévoles et soignants.

Une prochaine rencontre musicale est prévue en novembre sur Virieu sur Bourbre.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat :

.....
SSIAD Des Deux Vallées
Maison Médicale et Sociale
61 Rue de la Bourbre
38730 VIRIEU SUR BOURBRE
04 74 88 29 60
ssiaddvsi@fede38.admr.org

OSEZ Groupe est un relais entre l'offre et la demande en matière d'emploi. Animée par des valeurs de l'économie sociale et solidaire sous la Présidence de M. Daniel Lefranc et la Direction de Frédérique Gervasoni, l'équipe de OSEZ Groupe travaille dans le respect de l'autre pour permettre le retour à l'emploi. Choisir OSEZ Groupe c'est préférer un parcours sécurisé.

TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 74 83 20 95

Une large gamme de services



À destination des entreprises :
métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



Pour les particuliers :
ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



Vers les collectivités et les associations :
entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...

Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La **réactivité**, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

L'agence référente de votre commune

est située à la Tour du Pin, 4 rue Paul-Sage
Une équipe à votre service - au 04 74 83 20 95
ou par mail : assistantetdp@osez.asso.fr

www.osez-asso.com

OSEZ GROUPE
DÉVELOPPER L'EMPLOI DURABLE

ADMR

L'association ADMR de St Didier de la Tour intervient chez toute personne ayant besoin d'une aide :

- Dans les familles si vous êtes confronté à des changements (maladie, hospitalisation, décès, grossesse difficile, naissance, etc...) avec l'intervention de professionnels qualifiés,
- Auprès des personnes désirant un simple coup de main pour un peu plus de confort,
- Pour faire face aux difficultés liées à l'âge, à l'handicap ou à la maladie.

L'ASSOCIATION LOCALE ADMR

Elle exerce son activité sur les communes de St Didier de la Tour, Le Passage, Montagnieu, Ste Blandine, et la Tour du Pin. Elle est proche de ceux qu'elle aide et très près de celles à qui elle offre un emploi stable soit plus de 18 salariées. Elle fonctionne avec une équipe de bénévoles fortement engagés

En 2016, nous avons participé au Forum des Associations de St Didier de la Tour, vendu des brioches sur la commune de Ste Blandine et organisé une journée « portes ouvertes » dans notre local associatif.

Pour nous contacter 7 jours sur 7, téléphonez au 04 74 97 54 05 et laissez vos coordonnées et votre message. Le Répondeur est consulté très régulièrement. Nous vous rappellerons afin de donner suite à votre demande. La vente de brioches, pour aider au fonctionnement de notre association, aura lieu sur la commune de MONTAGNIEU le samedi 1er Avril 2017.

Recevez nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

.....
**La Présidente,
Claudine MOREAU**

Si vous aussi vous souhaitez apporter un peu de chaleur, un rayon de soleil, venez nous rejoindre.



RENSEIGNEMENTS UTILES

Sictom



INTERDICTION DES SACS DE CAISSE PLASTIQUE : PLUS DE SACS PAPIER ET PLUS DE RECYCLAGE

Depuis le 1er juillet, l'interdiction des sacs de caisse en plastique à usage unique est effective. Les sacs en plastique seront en majorité remplacés par des sacs en papier-carton, qui peuvent être dès à présent triés par les habitants et recyclés ; le papier-carton atteignant le taux de recyclage de 66%. Fin des sacs de caisse en plastique à usage unique. L'interdiction de mettre à la disposition des consommateurs des sacs de caisse en plastique fin et à usage unique, entre en vigueur le 1er juillet 2016*. Cela concerne les sacs de caisse en plastique d'une épaisseur inférieure à 50

micromètres, qu'ils soient gratuits ou payants. Ils pourront être remplacés par des sacs compostables et constitués, pour tout ou partie, de matières biosourcées (c'est-à-dire à base de matière végétale : papier, coton, bioplastique). Ces derniers devront comporter une indication informant le consommateur qu'ils peuvent être utilisés en compostage domestique et qu'ils peuvent faire l'objet d'un tri sélectif au sein d'une collecte séparée de biodéchets. La teneur en matières biosourcées devra également être visible par le consommateur. Quant aux sacs en matière plastique réutilisables, ils devront porter une mention qui indique qu'ils peuvent être réutilisés et ne doivent pas être abandonnés dans la nature**.

REDUIRE SES DECHETS VERTS ET LES DEPLACEMENTS A LA DECHETERIE

Le SICTOM soutient l'achat de broyeurs à végétaux Pour la deuxième année et dans le cadre de sa politique de réduction

des déchets, le SICTOM soutient l'achat de broyeurs à végétaux. Un bon moyen de réduire ses allers-retours en déchèteries et de bénéficier de paillis gratuit pour ses plantations ! Si vous êtes intéressés par la démarche, téléchargez vite le formulaire de demande de subvention 2016 et la convention 2016 sur le site du sictom www.sictom-morestel.com rubrique prévention.

 Pour connaître toutes les informations du Sictom en temps réel : [Suivez-nous sur notre page facebook: Sictom de la région de Morestel](#)



Sictom de la région de Morestel :
784 chemin de la déchèterie
38510 PASSINS
contact@sictom-morestel.com
04 74 80 10 14

VAP

PENSEZ À L'AUTO-STOP ORGANISÉ VAP POUR VOS DÉPLACEMENTS DE PROXIMITÉ !

Le VAP, qu'est-ce que c'est ? Le VAP est un réseau d'autostop, pensé pour une utilisation locale, de proximité, au service des usagers. L'adhésion au réseau via une inscription préalable permet d'encadrer et de sécuriser la pratique de l'auto-stop, tout en la remettant au goût du jour. Le VAP est organisé et géré sur le territoire des Vals du Dauphiné par l'Agence de Mobilité du Nord-Isère, en collaboration avec le Syndicat Mixte des Vals du Dauphiné, depuis 2014.

OÙ TROUVER UN ARRÊT VAP PRÈS DE CHEZ MOI ? Une ligne VAP traverse la commune de Saint Didier de la Tour, tous les habitants peuvent donc facilement utiliser le dispositif : les arrêts se situent le long de la RD 1006 et se nomment « Village ».

CONCRÈTEMENT, COMMENT ÇA MARCHÉ ? L'adhésion au réseau est gratuite : elle s'effectue en ligne et permet de bénéficier de son kit VAP, à récupérer dans un point relais (mairie ou communauté de communes). Au contraire du covoiturage, il n'y a pas de mise en relation préalable entre les usagers: qu'ils soient passagers ou conducteurs, la rencontre se fait sans intermédiaire, directement à hauteur des arrêts signalés par un panneau.

LES ENJEUX DU VAP

L'enjeu est de proposer un service de mobilité là où il y a peu ou pas de solution de mobilité. Le réseau VAP propose ainsi d'utiliser la ressource existante qu'est la voiture individuelle déjà en circulation en repensant son usage pour la mettre gratuitement au service de chacun.

Inscriptions et informations sur www.vap-nord-isere.fr

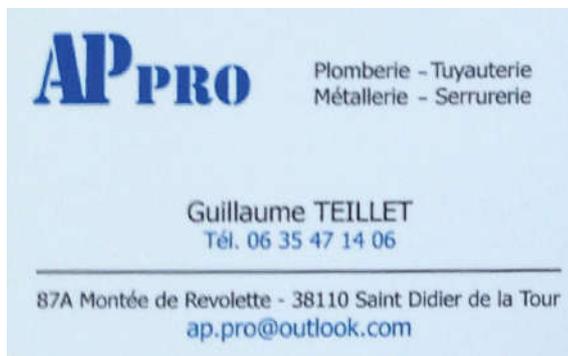


Direction Pont de Beauvoisin



Direction la Tour du Pin

Nouveaux commerçants



AP PRO Plomberie - Tuyauterie
Métallerie - Serrurerie

Guillaume TEILLET
Tél. 06 35 47 14 06

87A Montée de Revolette - 38110 Saint Didier de la Tour
ap.pro@outlook.com



GUILLAUME TEILLET
Plomberie - Tuyauterie - Métallerie - Serrurerie
06 35 47 14 06
87 A Montée de Revolette - 38110 Saint Didier de la Tour
ap.pro@outlook.com



Professionnel équipé d'un impédancemètre
analyseur de composition corporelle
(masse musculaire, masse grasse, masse osseuse...)

Valentin REY
Diététicien nutritionniste à domicile
Spécialisé en nutrition du sport

Prise en charge : Enfants, ados, adultes,
femmes enceintes, seniors, personnes âgées,
surpoids, régimes thérapeutiques & sportifs.

06 46 42 34 26
valentinreydiet.com
valentin.rey@ednh.fr

VALENTIN REY
Diététicien nutritionniste à domicile
06 46 42 34 26
valentinreydiet.com
valentin.rey@ednh.fr



Maël QARIOH
Electricité générale
Mael.qarioh@yahoo.fr

Neuf / Rénovation Dépannage
Devis gratuit Chauffage / V.M.C

06 83 58 82 62

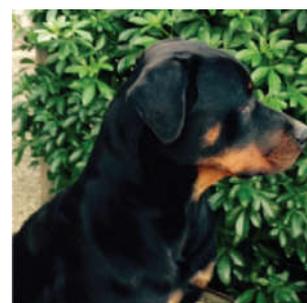
MAËL QARIOH
Electricité générale
06 83 58 82 62
mael.qarioh@yahoo.fr

Nos compagnons à 4 pattes

Dispositions législatives et réglementaires relatives aux chiens de 1ère et 2ème catégorie...

L'ARTICLE L211-12 DU CODE RURAL DISTINGUE 2 CATÉGORIES DE CHIENS DANGEREUX :

1e catégorie : les chiens d'attaque (ex : pit bull)
2e catégorie : les chiens de garde et de défense (ex : rottweiler). Les propriétaires de ces animaux de 1e et 2e catégorie sont tenus de les inscrire en mairie et de faire réaliser une évaluation comportementale par un vétérinaire agréé. En cas de contrôle les propriétaires n'ayant pas pris les dispositions nécessaires s'exposent à une amende. De plus il est vivement demandé aux propriétaires de ces chiens de s'inscrire dans un club, pour l'éducation et la sociabilité. Pour de plus amples renseignements s'adresser en Mairie.



EVENEMENTS

Cabinet Médical

Afin de pérenniser et développer l'activité médicale sur notre commune, la municipalité de Saint-Didier-de-la-Tour a :

- Acquis en septembre 2016, le cabinet médical auprès de la SCI L'Esculape, située 16 route de l'Eglise - 38110 St Didier de la Tour, pour un montant de 130 000.00 €.
- Engagé l'agrandissement du cabinet médical actuel pour un montant de 208 392,84 € TTC, ceci afin d'accueillir un deuxième médecin à partir du printemps 2017.

Le projet d'agrandissement consiste à augmenter de 58 m2 la superficie actuelle du cabinet.

Ce nouveau bâtiment d'environ 133 m2 comprendra notamment :

- Deux salles de consultation ;
- Une salle d'attente commune aux deux médecins ;
- Un secrétariat commun ;
- Un studio pour les médecins remplaçants.

Le coût total des travaux de **208 392,84 € TTC** est réparti de la façon suivante :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS (TTC)
Démolition - Maçonnerie - VRD	FAUGER DUPUIS - Saint Didier de la Tour Sous-traitant : CARREY TP	61 662,42 €
Charpente - Couverture	JACQUEMOND COLLET - La Tour du Pin	32 458,74 €
Menuiserie extérieure - Serrurerie	SERRURERIE DU LAC - Les Abrets en Dauphiné	15 210 €
Doublage - Cloison	D.I.C - Septème	12 442,16 €
Menuiserie intérieure	CARRE MENUISERIE - Romagnieu	6 209,16 €
Carrelage - Faïence	A TOUS CARREAUX - Saint Genis sur Guiers	9 780,92 €
Peinture intérieure	D.I.C - Septème	13 010,52 €
Chauffage - Ventilation - Sanitaire	JEAN VEYRET - Saint Didier de la Tour	13 846,81 €
Electricité	GAILLARD ELECTRICITE - Les Avenières Veyrins Thuellins	13 846,81 €
Avant-projet + Maitrise d'œuvre	NATHALIE GALLIEN Architecte - La Chapelle de la Tour Cotraitant : PE2C, GENIE TECHS, TEC BAT, L'ETIC	29 925,60 €

Le financement est assuré pour une grande partie par un prêt d'investissement d'une durée de 20 ans de 330 000,00€ (Achat + Travaux) financé par le Crédit Agricole Centre-Est, montant de l'annuité de 19 525,62 € pour un taux de 1.66%. Les loyers versés par les locataires permettront de rembourser l'emprunt dans sa quasi totalité.



Phase chantier – Vue de l'Est – Novembre 2016



Projet prévisionnel – Printemps

4L Trophy : une jeune équipe cassolarde sur les routes du désert

À la suite d'une longue préparation de plus d'un an et demi, Florent et Janyce ont réussi à boucler leur budget, à réparer leur Renault 4L et à concrétiser leur projet de périple Marocain. Florent JACQUET, étudiant en mécanique agricole et Janyce PINJON, étudiante en orthopédie s'étaient lancé ce défi en 2014.

En effet, le 4L trophy était pour eux un Challenge qui leur tenait à cœur. Ce rallye a été créé en 1997 par Jean Jacques Rey, le célèbre pilote de Paris-Dakar. Il est devenu un raid mécanique renommé dans le monde étudiant. Après en avoir entendu parler, les deux jeunes coéquipiers se lancent dans la course de la 19ème édition.

Chaque année le village départ de Biarritz accueille plus de 2400 participants, toujours plus nombreux à tenter l'aventure.

Avant tout, le 4L trophy est une aventure solidaire. Chaque équipe est sollicitée pour aider la Croix Rouge Française en amenant 50 kg de denrées alimentaires au village départ de Biarritz. Elle aide aussi l'association « Enfant du désert » en faisant un don financier et en apportant des fournitures scolaires ainsi que des affaires sportives et des jeux aux enfants parrainés.

Cette année, plus de 25 000 euros ont été collectés par l'association. Cet argent va permettre la construction de trois salles de classe supplémentaires dans la région du désert de Merzouga, améliorant ainsi les conditions de scolarité dans le sud-est marocain.

Le raid est aussi une épreuve mécanique et sportive pour les participants. Toujours à bord de la mythique Renault 4L, les équipages parcourent plus de 6000 kilomètres à partir du sud de la France jusqu'au Maroc. Ils traversent l'Espagne et le détroit de Gibraltar en reliant Algéiras à Tanger à bord d'un ferry. Puis, ils franchissent plusieurs étapes à travers l'Atlas Marocain. Il est alors nécessaire de contrer aussi bien les pannes mécaniques que les problèmes liés au terrain. Il faut braver plusieurs cols caillouteux et enneigés, dont le col de Tizi n'Tichka, situé entre Ouarzazate et Marrakech, qui s'élève à 2260m d'altitude. Ce défi n'est pas une question de vitesse mais d'orientation et, bien entendu, de solidarité et d'entraide.

Chaque participant est amené à s'orienter à la boussole et à l'aide d'un roadbook. L'équipe faisant le moins de kilomètres entre chaque étape est gagnante. On peut donc voir à plusieurs reprises les jeunes s'entraider pour les pannes mécaniques, les ensablages et les erreurs d'orientation. Ce sont ces points qui rendent le rallye très agréable. Pour ce qui est de notre équipe cassolarde, ils sont revenus en France avec la place de 654 sur 1400. Ce qui est un bon score pour une première !

Si vous voulez revivre toutes leurs péripéties n'hésitez pas à jeter un œil sur leur page facebook :

<https://www.facebook.com/4Latitudes/>



Comptes rendus Conseils Municipaux 2016

CONSEIL MUNICIPAL DU 02.08.2016

Attribution du marché de l'extension du cabinet médical:
Lot 1 démolition maçonnerie : Sté Fauger Dupuis 51.385,35 € ht – Lot 2 charpente couverture : Sté Jacquemond-Collet 27.048,95 ht – Lot 3 menuiserie extérieure serrurerie : Sté Serrurerie du Lac 12.675,00 ht – Lot 4 doublage cloison : Sté D.I.C. 10.368,47 ht – Lot 5 menuiserie intérieure : Sté Carre 5.174,30 ht – Lot 6 carrelage faïence : Sté A Tous Carreaux 8.150,52 ht – Lot 7 Peinture plafond suspendu : Sté D.I.C. 10.842,10 ht – Lot 8 chauffage ventilation sanitaire : Sté Veyret 11.539,01 ht – Lot 9 Electricité : Sté Gaillard Elect 11.375,31 ht soit un total de 158.559,01 ht.

Fusion des 4 Intercommunalités : avis favorable du Conseil Municipal au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (S.D.C.I.) prescrit par M le Préfet.

Projet de plan partenarial de gestion des demandes de logements sociaux et d'information des demandeurs de la Communauté de Communes des Vallons de la Tour (C.C.V.T.) : avis favorable du Conseil Municipal pour accepter ce plan.

Convention EPORA (Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône Alpes) : M le Maire précise qu'il s'agit d'une convention d'études et de veille foncière pour le secteur de la Pouloussière. Accepté à l'unanimité pour signer cette convention.

Demande de subvention à l'Agence de l'Eau : objectif zéro pesticide. Dans ce cadre une subvention de 80 % peut être demandée pour le plan de désherbage. Ce plan de désherbage a pour but la limitation des produits phytosanitaires et leur remplacement progressif par des méthodes alternatives ou des aménagements préventifs

Régie de Recettes : création d'une régie de recettes en remplacement de celle mise en place en 2006. Cette régie encaisse les produits des locations de salles communales, des quêtes et dons divers, des concessions de cimetière.
Finances : attribution subventions : 160 € à Dauphiné Drift Trike (association cassolarde) et 80 € au Ski Club de La Tour (participants de la commune)

Commission Bâtiment / Sports : plusieurs projets à l'ordre du jour : rampe d'accès à l'épicerie – volets roulants sur les fenêtres de la cantine scolaire – plomberie dans la bibliothèque de l'école primaire – réaménagement de la salle de bains dans un appartement communal – réfection de la toiture du local congélateurs

Demande de devis pour la mise en place de volets roulants sur les fenêtres du toit de l'école maternelle.

Fleurissement / Environnement : l'élagage de la commune sera réalisé mi-août avec une attention particulière sur l'ambroisie.

Action Jeunesse / Culture : le centre de loisirs a fermé ses portes fin juillet. Une moyenne de 35/37 enfants a été enregistrée.

Communication / Information : la flash info a été distribué. Prochaine réunion de quartier le 23/09. Le Conseil Départemental sera approché afin de procéder à une modification de la signalétique poids lourds à l'entrée de l'autoroute.

Voirie : travaux terminés Route des Rivoires et trottoirs

rue du 11 Novembre.

Ecoles : l'académie de l'Isère a prononcé la fermeture d'une classe à l'école maternelle pour la prochaine rentrée.

CONSEIL MUNICIPAL DU 06.09.2016

Assistance au Projet d'urbanisme (A.P.U.) : M le Maire expose que lorsqu'une extension du réseau de distribution publique d'électricité est rendue nécessaire par la délivrance d'une autorisation d'urbanisme, une contribution est due par la commune à verser à ENEDIS pour le cas où ENEDIS est fondé à réaliser les travaux d'extension. De plus, l'examen des éléments de la proposition technique et financière (PTF) établie par ENEDIS est complexe. Le SEDI (Syndicat des Energies De l'Isère) peut assister la commune pour la mise en place d'outils d'urbanisme. Le Conseil Municipal approuve la mise en place d'une convention d'A.P.U. entre le SEDI et la commune.

Vérifications techniques des équipements des établissements communaux : dénonciation de la convention actuelle pour la vérification technique des équipements signée en 2007 avec SOCOTEC. 2 devis ont été demandés (SOCOTEC et APAVE). La société APAVE est retenue pour un montant global de 1.661,33 ht annuel.

EPORA : au dernier Conseil Municipal, la signature d'une convention d'études et de veille foncière sur le secteur de La Pouloussière a été signée. Dans le prolongement, le Conseil Municipal autorise M le Maire à déléguer l'exercice du droit de préemption à l'EPORA sur le périmètre concerné.

Tarif et règlement des locations de salles municipales : s'adresser en mairie.

Mise à disposition d'une salle communale à la Poste : à compter du 20 septembre du lundi au vendredi de 11h30 à 13h, une salle communale sera mise à disposition aux facteurs de la Poste. Montant du loyer : 30 € mensuel.

Modification des horaires de l'Accueil de Loisirs : à la demande de Mme Guillaud, cette question est retirée de l'ordre du jour

Chats errants : une rencontre a eu lieu avec l'association le Clos des Chats de St Clair. Cette dernière propose que la commune adhère à l'association 30 Millions d'Amis. En contrepartie, l'association devra fournir à la Mairie des bons de stérilisation à remettre aux vétérinaires partenaires.

Cabinet Médical : l'achat officiel aura lieu le 08 septembre (130.000 €). La 1ère réunion de chantier aura lieu le 09 septembre.

Action Jeunesse / Culture : le centre de loisirs recommence les mercredis après-midi à compter du 07 septembre.

Urbanisme PLUI : une 1ère réunion PLUI a eu lieu avec comme ordre du jour la présentation des 4 cabinets chargés d'intervenir tout au long de l'élaboration du PLUI. 3 secteurs ont été retenus : l'économie, l'habitat et l'environnement. Le PADD est en cours d'élaboration.

Au vu de la fusion des intercommunalités 2 PLUI seront élaborés concomitamment : celui des Vallons de La Tour et celui de la Vallée de l'Hien.

Le coût global du PLUI pour chaque commune a été fixé. Pour St Didier il s'élève à 17.779 € payable en 10 annuités

Ecoles / Rythmes scolaires : l'école a repris avec une classe de moins (7 au lieu de 8).

Les TAP débutent le lundi 12 septembre avec les activités suivantes : jardinage – cuisine – basket – activités extérieures – karaoké – initiation à l'anglais – gymnastique

CONSEIL MUNICIPAL DU 14.10.2016

Cabinet Médical : un bail est signé entre le Dr Gonin et la commune de St Didier. Le loyer sera révisable chaque année à date anniversaire en fonction de l'indice des loyers d'activité tertiaire.

Future Intercommunalité des Vals du Dauphiné : M le Maire présente l'avancement des compétences transférées à la future intercommunalité : Développement Economique – Tourisme – Service à la Population – Environnement, Eau, Assainissement et Déchets – Voirie – Aménagement PLUI – Culture

De plus, un cabinet spécialisé dans les ressources humaines accompagne les élus dans les démarches de mutualisation et la mobilité de certains agents qui en découle.

Urbanisme : le cabinet d'urbanisme en charge de la réalisation du PLUI viendra visiter la commune le 7 octobre.

S.P.A. : pour pouvoir confier le soin d'accueillir et garder les chiens errants, une convention de fourrière doit être passée avec la SPA. Coût pour la commune : 0.30 € par habitant soit 583.20 € pour 2017

Bâtiments : travaux en cours : agrandissement du cabinet médical et mise en place de la rampe de l'épicerie. Reste à réaliser d'ici la fin de l'année : le toit du local congélateurs, les stores et les volets roulants de la cantine

Fleurissement / Environnements : il a été proposé par la CCVT aux élèves de CM1 de réaliser un reportage vidéo sur les fonctions de la tourbière du Pré Maudit et les différentes espèces présentes sur le site

C.C.A.S. : repas des seniors le 16 octobre

Communications / Information : accueil des nouveaux arrivants et des nouveaux nés le 10 décembre

Ecoles : l'effectif global (maternelle et primaire) est de 184 élèves.

Un nouveau Conseil Municipal d'Enfants (C.M.E.) va être mis en place. Une nouveauté pour cette année : les enfants partis en 6ème pourront participer. Le C.M.E. sera composé de 8 garçons et 7 filles. L'élection du nouveau maire aura lieu le 15 octobre

Budget Communal 2016 Investissement

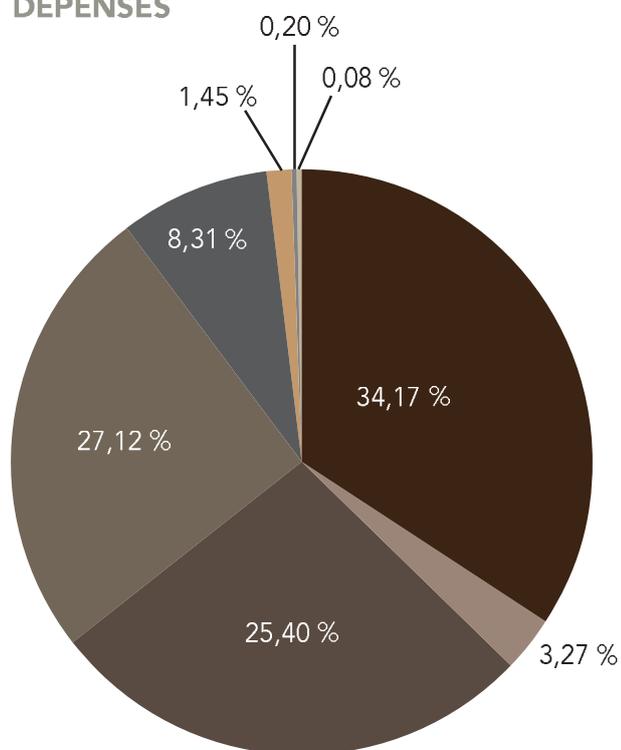
DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
<i>SOLDE D'EXÉCUTION</i>	247 907	<i>SUBVENTIONS</i>	14 800
<i>IMMOBILISATION INCORPORELLES</i>	10 000	<i>EMPRUNTS</i>	330 000
Frais d'Etudes (documents urbanisme)	10 000	<i>DOT FONDS DIVERS RÉSERVES</i>	323 407
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>	317 010	F.C.T.V.A. récupération TVA)	35 500
Achat Terrain	2 000	Taxe Aménagement	40 000
Aménagement terrains	55 500	Excédent Fonctionnement	247 907
Mairie	1 500	<i>DÉPÔTS CAUTIONNEMENTS REÇUS</i>	500
Bâtiments scolaires	1 500	<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>	3 490
Equipement cimetièrre	5 000	<i>VIRT SECT FONCTIONNEMENT</i>	314 920
Travaux bâtiments	203 780	<i>OPÉRATIONS D'ORDRE</i>	119 547
Réseaux Electrification	27 600	<i>DE TRANSFERT</i>	
Matériel transport (camion)	3 000		
Achat mobilier, outillage	17 130		
<i>IMMOBILISATIONS</i>	300 600		
Cabinet Médical	210 600		
Avances	90 000		
<i>REMBOURSEMENTS EMPRUNTS</i>	111 600		
Remb Capital Emprunts	107 500		
Remb Capital Emprunts CCVT	3 600		
Dépôt et cautionnement	500		
<i>OPÉRATIONS D'ORDRE</i>	119 547		
<i>DE TRANSFERT</i>			
TOTAL DEPENSES	1 106 664 €	TOTAL RECETTES	1 106 664 €

CONSEIL MUNICIPAL

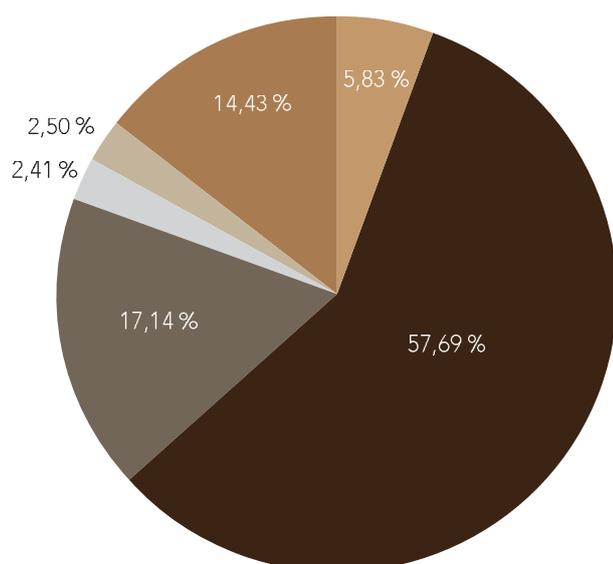
Budget Communal 2016 Fonctionnement

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
<i>CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL</i>	336 300	<i>ATTÉNUATION DE CHARGES</i>	30 000
Eau - Assainissement	6 300	Remboursement Assurances	30 000
Electricité	41 000		
Combustibles	48 000	<i>PRODUITS DES SERVICES</i>	72 300
Carburants	3 500	Redevance Cantine Scolaire	68 000
Alimentation (cantine)	46 000	Remboursement Redevables	4 300
Fournitures (entretien, administratif...)	32 200		
Fournitures Scolaires	18 100	<i>IMPÔTS ET TAXES</i>	715 367
Centre de Loisirs	23 000	Contributions Directes (Taxes habitation, Bâti, Non Bâti)	412 486
Locations Immobilières chaufferie	5 400	Attribution Compensatoire (Taxe professionnelle intercommunale)	274 281
Entretien de Terrains	6 000	Dot Solidarité Communautaire	28 600
Entretien de Bâtiments	6 500		
Entretien de Voies et Réseaux	31 000	<i>DOTATIONS ET PARTICIPATIONS</i>	212 501
Entretien Divers (véhicules...)	4 000	Dotation Forfaitaire (D.G.F.)	110 000
Maintenance	15 500	Dotation Solidarité Rurale	26 000
Primes d'Assurance	8 600	Comp. Perte Taxe Additionnelle	44 000
Documentation	2 000	Comp. CET (CVAE et CFE)	1 000
Honoraires, Indemnités, Frais d'Acte, Annonces	7 000	Compensation T Professionnelle	15 000
Fêtes et Cérémonies	4 500	Compensation Taxe Foncière	4 000
Publications (Gazette...) Catalogues	6 000	Compensation Taxe Habitation	7 500
Transports Collectifs (Piscine école)	3 000	Autres Participations	5001
Affranchissement	4 700		
Télécommunications	6 000	<i>AUTRES PDTS GESTION COURANTE</i>	31 000
Taxe Foncière	3 500	Location Immeubles Communaux	31 000
Concours divers Autres serv extérieurs	3 500		
Organismes de formation	1 000	<i>EXCÉDENT FONCTIONMT REPORTÉ</i>	178 902
<i>FRAIS DE PERSONNEL</i>	4 23 750		
<i>ATTÉNUATION DE CHARGES</i>	2 500		
Autres charges de gestion courante	103 000		
Indemnités, Cotisations Elus	43 000		
Créances en non valeur et éteintes	4 400		
Contributions Organismes Regroupés	26 500		
Remboursement Emprunt C.C.V.T.	8 100		
Subventions communales	15 000		
Subvention CCASSt Didier	6 000		
<i>CHARGES FINANCIÈRES</i>	40 600		
Intérêts des Emprunts	39 500		
Autres Charges Financières	1 100		
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	1 000		
<i>DÉPENSES IMPRÉVUES DE FONCTIONNEMENT</i>	18 000		
<i>VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT</i>	31 4920		
TOTAL DEPENSES	1 240 070 €	TOTAL RECETTES	1 240 070 €

DÉPENSES



RECETTES



Communication

MEDAILLE D'HONNEUR DE LA COMMUNE

C'est au cours de la cérémonie des vœux du 17 janvier 2016 que la médaille d'honneur de la commune a été remise à Jocelyne et Guy DURAND, respectivement Présidente et Secrétaire du Comité des Fêtes, qui ont tout récemment cessé leurs fonctions au sein de cette association, ainsi qu'à Aline ROUSSET, Présidente de l'Amicale Cassolarde des Donneurs de Sang depuis plus de 30 ans. Nous les félicitons et les remercions pour leur implication dans la vie associative de notre village.

REUNIONS DE QUARTIER

Deux réunions sont organisées chaque année, l'une courant avril pour le secteur 1 (rues situées au Nord de la RD 1006) et l'autre en septembre pour le secteur 2 (rues situées au Sud de la RD 1006). Des invitations sont distribuées dans chaque boîte aux lettres et l'information est également diffusée sur le panneau lumineux. C'est un moment d'échange entre les habitants et la Municipalité. Vous pouvez formuler vos questions en les faisant parvenir directement en mairie avant la date de la réunion ou bien le jour même. Les principales questions posées se rapportent au problème de vitesse excessive sur les routes, au manque de débit Internet ainsi qu'à quelques conflits de voisinage ou questionnement sur les différentes réglementations.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ET DES NOUVEAUX-NÉS

C'est près de 70 personnes qui ont été accueillies au foyer rural ou Gérard VITTE, entouré de l'équipe municipale, a présenté la commune aux nouveaux habitants et félicité les heureux parents des tous jeunes Cassolardes et Cassolards. Pour cette deuxième édition, la commission a souhaité convier les nouveaux nés ainsi que leur famille, car ils sont eux aussi, de nouveaux habitants !!!

Des cadeaux de bienvenue ont été offerts et les enfants n'ont pas été oubliés.

La matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Et toujours des informations sur le site internet de la commune www.saintdidierdelatour.fr que je vous invite à consulter régulièrement.

Claudine MOREAU
Adjointe à la communication



Remise de la médaille d'honneur de la commune
- Janvier 2016



Accueil des nouveaux habitants et des nouveaux-nés - Décembre 2015

Conseil Municipal des enfants

Le conseil municipal des enfants a été élu le Samedi 15 Octobre 2016.

Un vote en bonne et due forme dans la salle du conseil municipal a permis d'élire « Le Maire ». C'est le jeune Célian CHAILLOUD qui a été élu pour 1 année, Mme Chantal POULET l'a félicité et lui a remis l'écharpe.

Les élus du conseil municipal enfant :

Célian CHAILLOUD (Maire) - Léa FIGUEIREDO DA SILVA - Julie MICHEL- Jolane ROBELIN - Romane BOISSIER - Lisa MICHEL - Indy SERMET DEVILLER - Clément GUILLAUD - Christophe BERTHE - Cloé JASINSKI - Millot PIETRZAK - Robin OUGOUNDELE Etienne MONIN - Dylan POULET - David METAILLER

Ces jeunes se rencontrent 1 fois par trimestre sous la houlette de la commission scolaire. Cette année, ils ont décidé de travailler sur l'environnement. Ils participent aux cérémonies officielles ...etc...



Célian félicité par ces dames...

Chantal POULET
Adjointe à la vie scolaire



Conseil Municipal des Enfants, ce sont 15 enfants, 4 de classe de 6ème et 11 de CM1 et CM2.

Nettoyons la nature...

Le Samedi 1^{er} Avril 2017 ils invitent les Cassolards à participer nombreux au « nettoyage du village ».

Ils vous donnent rendez-vous à 8h30 devant la mairie et à l'issue de cette matinée une collation sera offerte.

Tous ces jeunes enfants espèrent un effort de la population.



ON ATTEND BEAUCOUP BEAUCOUP DE MONDE

Écoles

Cette rentrée 2016/2017 ayant connu une forte baisse des effectifs l'académie a décidé de la fermeture d'une classe. En 2012, nous avions 214 enfants et 184 en cette rentrée 2016. Il nous reste donc 7 classes, 3 en maternelle et 4 en élémentaire, toutes en double cours. Cantine, garderie et NAP (TAP) fonctionnent très bien...

Quelques nouvelles activités sont prévues pour cette année : tennis, handball, projection et rétrospective des enfants au Burkina, zumba...



Les tarifs restent inchangés pour cette année :
Garderie 0.80€ le matin et 1.30€ le soir, repas 3.25€ et NAP 2.00€.
Les classes de maternelle vont être équipées de 6 tablettes numériques.
Quelques travaux sont prévus pour que le système informatique fonctionne pour le mieux.

Bâtiments

Quelques projets initialement prévus en début d'année 2016 (réhabilitation du préfabriqué situé à proximité de l'école élémentaire, peinture intérieure du foyer rural...) ont été ajournés afin de pallier le remplacement de la chaudière des écoles. En effet, après plus de 15 ans de bons et loyaux services, la chaudière a rendu l'âme en avril. Une chaudière fuel basse température d'une puissance de 310 kW à fort rendement a été installée (cf. photo à droite). Parallèlement à cette installation, une rénovation du système de chauffage a été réalisée.

Le coût de ces opérations réalisées par l'entreprise Jean VEYRET S.A.R.L a été de 36 330,37 € TTC (dont 29 513,76 pour la chaudière).

Malgré cet imprévu, de nombreux chantiers ont été réalisés :

1. Finalisation du terrain multisport en stabilisé de 2 900 m² à l'arrière de la halle des sports pour un montant de 33 410,86 € TTC (Entreprise CARREY TP - Saint Didier de la Tour). Coût final du terrain multisport : 60 309,46€ TTC sur deux exercices. Cet aménagement a accueilli en 2016 plusieurs manifestations dont le challenge de Foot « Adrien », le concours fédéral de boule de l'Isère 2016, le 14 juillet.

2. Réalisation d'un mur d'entraînement de frappe au niveau du terrain de tennis extérieur pour un montant de 13 388,4 € TTC (Entreprise : FAUGER DUPUIS – Saint Didier de la Tour).

3. Divers aménagements au niveau du complexe sportif pour un coût de 11 219,72 € TTC : Clôture du terrain acquis en 2015 ; réhabilitation des éclairages extérieurs, sécurisation des berges du Ruy Jailet...

4. Mise en accessibilité de l'épicerie (bâtiment communal) vis-à-vis des personnes à mobilité réduite via la création d'une rampe pour un montant de 7 246,8 € TTC (Entreprise MACONNERIE DESCOTTES JEREMY – Les Abrets en Dauphiné).

5. Rénovation de la toiture d'un local communal situé Route de Lyon pour 4 901,85 € TTC (Entreprise SARL Philippe COCHARD – Saint Didier de la Tour). Ce local est mis à disposition de l'association A.A SICA FROID qui a la charge et la gestion de l'utilisation de congélateurs collectifs divisés en 60 cases individuelles.

6. Travaux sur des bâtiments communaux pour un coût de 4 986,05 € TTC (rénovation de la salle de bains d'un des appartements communaux, remplacement d'une porte de garage de l'ancien presbytère, ...). Pour le terrain multisport et le remplacement de la chaudière, deux subventions ont été reçues : une de 15 547€ pour le terrain (dotation d'équipement des territoires ruraux), et l'autre de 6 428 € (Conseil Départemental de l'Isère). Au total, en 2016, l'enveloppe budgétaire d'investissements consacrée aux bâtiments a été de 111 484,05 € TTC, hors subventions (21 975 €)



Mise en accessibilité de l'épicerie



Rénovation de la toiture du local des congélateurs



Chaudière fuel basse température

Environnement / Embellissement

Depuis une dizaine d'années, la commune de Saint Didier de la Tour s'est engagée, à son échelle, dans une valorisation de son territoire, de son environnement et de ses espaces verts. En effet, la place du végétal dans les communes est primordiale pour ses effets bénéfiques sur les plans sanitaires, environnementaux, esthétiques et même sociaux. Notre commune, par des actions diverses, participe à cette amélioration de la qualité de la vie. En 2016, les actions ont été les suivantes :



AU NIVEAU DE L'EMBELLISSEMENT :

- Réaménagement du rond-point de l'entrée Est du village via l'installation d'un mâât de fleurissement. L'achat du mâât a été réalisé en 2015 pour un montant de 5 738,46 € TTC. Les agents techniques se sont chargés de l'installation au printemps 2016.
- Modification de quelques espaces verts : devant l'école maternelle (mise en place de rosiers tiges), rue du 11 novembre 1918 (remplacement des arbres par des arbustes ou bruyères) ... – Coût : 464,40 € TTC.
- Achat d'une tonne à eau de 1 000 l avec motopompe de 4 pouces permettant le nettoyage de la voirie ainsi qu'un arrosage plus aisé et rapide des plantations annuelles. Le montant de cet achat est de 4 248 € TTC.
- Maintien du fleurissement estival de la commune. La Société DAUPHINE FLEURS a assuré la fourniture des fleurs et pour partie leurs plantations. Les agents municipaux ont réalisé la plantation des massifs et quelques jardinières et, bien sûr, leur entretien. Le coût du fleurissement a été de 2 724,60 € TTC.
- Achat de 5 balles étincelantes pour l'illumination du mâât de fleurissement (Montant de 598,20 € TTC).

AU NIVEAU DE LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT :

- Elaboration d'un plan de gestion différenciée afin de supprimer l'emploi par la commune de pesticides dans les 5 prochaines années ;
- Broyages des haies et arbres communaux et emploi des broyats pour le paillage des massifs. Ce broyage est réalisé par les agents techniques via l'utilisation du broyeur du SICTOM de Morestel mis à disposition à titre gracieux ;
- Création d'un composteur de végétaux pour le traitement des plantes annuelles ;
- Mise en place d'une campagne annuelle de fauchage des bas-côtés des routes pour lutter contre l'ambrosie.

AU NIVEAU DE LA PROMOTION DE L'ENVIRONNEMENT :

- Participation de la commune dans la réalisation du plan de Gestion de l'Espace Naturel Sensible de la tourbière de Pré Maudit située Chemin des Marais. La Communauté de Communes des Vallons de la Tour est Maître d'Ouvrage. Ainsi, les CE2 et CM1 de l'école de St-Didier-de-la-Tour participent à la mise en valeur de cet espace via la réalisation d'un web documentaire. Ces actions ont été récompensées lors de la cérémonie de remise des prix du fleurissement départemental le 29 novembre 2016. La commune a eu le trophée de l'union horticole récompensant les communes qui ont accompli un effort remarquable.



Accueil de loisirs

L'Accueil de Loisirs fonctionne en partenariat avec Familles Rurales de l'Isère et accueille les enfants de 4 à 12 ans, dans la garderie des locaux scolaires - 6 allée des Platanes.

Valentin HYON en assure la direction. Il est secondé par une animatrice les mercredis et par 3 ou 4 animateurs en fonction du nombre d'enfants inscrits aux petites vacances et l'été. Un dossier d'inscription doit être rempli à la première inscription et réactualisé avec la fiche annuelle.

Dossiers et fiches sont disponibles en Mairie ou sur le site de la commune dans la rubrique « vie municipale » - accueil de loisirs – onglet 3. Le prix de la journée, ou de la demi-journée (pour les mercredis), est fixé sur la base du quotient familial.

L'ACCUEIL DE LOISIRS EST OUVERT

- Les mercredis après-midi de 13h à 18 h (voire 18h30).
- Pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h (voire 18h30) 4 semaines en juillet – et deux semaines aux petites vacances de février, printemps et Toussaint. Sauf nécessité exceptionnelle, le centre est fermé aux vacances de Noël.

« MERCREDIS LOISIRS » les inscriptions sont prises de période scolaire à période scolaire à l'aide d'un imprimé spécifique disponible en Mairie ou sur le site. L'inscription d'une période de vacances à l'autre est conseillée. Il est toutefois possible de s'inscrire ou de se désinscrire, occasionnellement, jusqu'au samedi précédent le mercredi concerné, en téléphonant au Directeur (06 30 49 72 71) ou à l'Adjointe de la Commission jeunesse (06 14 25 44 98). Les activités ont lieu de 13 h 30 à 17h. Un programme est élaboré pour chaque période et chaque mercredi a un thème.

L'ACCUEIL DE LOISIRS « VACANCES » Les inscriptions sont prises, à la semaine, lors de la permanence d'inscription, à une date déterminée qu'il est souhaitable de respecter. Les animateurs sont recrutés en fonction de l'effectif recensé et les inscriptions tardives peuvent perturber ce recrutement. Les activités ont lieu de 9 h à 17 h. Un thème général est retenu par période de vacances (été – hiver – printemps – Toussaint) avec un thème par semaine s'adaptant à la période en cours.

Pour ces deux structures, les activités proposées aux enfants, qu'elles soient manuelles, ludiques ou sportives, leur apportent un véritable esprit d'ouverture de la vie en société.



RALLYE NATURE

Les enfants, encadrés de leurs animateurs, ont participé cette année encore au Rallye Nature dans la forêt de Vallin à Torchefelon. Organisé par le CISPD (Centre intercommunal de Sécurité et de Prévoyance de la Délinquance) c'est un moment de rencontre et d'échanges avec les équipes des centres de loisirs alentour. Les jeunes peuvent ainsi tester leurs connaissances aux différents stands installés sur le parcours. La faune, la flore, la nature, la mare et les batraciens, le recyclage des déchets, le secourisme, la connaissance du patrimoine local, notamment l'histoire de la forêt de Vallin, font travailler les méninges et montrent la dextérité et l'imagination de certains par la réalisation, avec les matériaux trouvés sur place, de petits chefs d'œuvre. Après le goûter et la remise des prix, chaque enfant est reparti avec une casquette et un mini-sac isotherme.



CONSEIL MUNICIPAL

Animation jeunesse

ACCUEIL LIBRE - JEUNES DE 11 À 17 ANS : Une antenne de l'Animation jeunesse des Vallons de la Tour est en place sur la commune depuis le printemps 2013. C'est un lieu où les jeunes peuvent se retrouver entre amis mais aussi participer à une multitude d'activités sportives, ludiques, culturelles, choisies au plus près des jeunes du territoire. L'été plusieurs camps à dominante sportive sont proposés.

Pour St Didier, Marine ARMANET, animatrice diplômée, accueille les jeunes dans la petite salle d'animation :

- Tous les mercredis de 14 h à 18h, en période scolaire
- Tous les jours, avec un thème par journée, pendant les vacances scolaires (sauf le mois d'août). Il suffit de remplir les fiches d'inscription et fiche sanitaire, et de régler la cotisation annuelle (8 €).

CAP'JEUNES - JEUNES DE 11 À 14 ANS : Ouvert en 2015, CAP'JEUNES fonctionne en partenariat avec le service Jeunesse des Vallons de La Tour, sur les deux centres de LA TOUR DU PIN et CESSIEU. CAP'JEUNES fonctionne à

la journée, comme un centre de loisirs. L'accueil du jeune peut se faire à l'Accueil de Loisirs de la commune d'origine. Il est ensuite pris en charge par l'animateur et dirigé vers l'un des deux centres. Les jeunes bénéficient d'activités propres à leur âge et sont encadrés par un animateur diplômé.

Dossier d'inscription à remplir.

Coût de la journée basé sur le quotient familial.

Pour ces deux structures, Programme des activités et modalités d'inscription sont disponibles :

- En Mairie,
- Affichés sur la porte du local
- Consultables sur le site internet de la commune.

Adresses utiles :

- **Téléphone :** Service Jeunesse 04 74 97 05 79
- **Adresse mail :** jeunesse@lesvallonsdelatour.fr
- **Site :** www.lesvallonsdelatour.fr (service jeunesse)

Voirie



PRINCIPAUX TRAVAUX RÉALISÉS EN 2016

ROUTE DES RIVOIRES : Enrobé sur 700 mètres (du Chemin des Marais aux Croisettes) pour un coût de 76 052 € TTC

ROUTE DU 11 NOVEMBRE : Réfection d'une partie des trottoirs pour un coût de 835 € TTC

IMPASSE DE FAUCONNIERE : Reprofilage et enrobé sur la voirie (au fond de l'impasse) pour un coût de 5044 € TTC

PATA (POINT A TEMPS AUTOMATIQUE) : Montée de Revolette, La Cassole, Route de Châtelaret, La Tuillière, Chemin du Godard, Chemin des Petites Rivoires, Chemin du Marais, Chemin de la Tournure et le Fayet pour un coût de 6163 €.

QU'EST-CE QUE LE « PATA » ?

Automatique ou manuel, le «point à temps» est une technique qui a pour objet la répartition des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface : nids de poule, arrachements, faïençages... La réparation de chaussée au «point à temps» consiste en un répandage d'émulsion de bitume et de gravillons. Cette technique permet un entretien de la surface de la chaussée en lui redonnant de l'étanchéité et en limitant la formation des dégradations. Les réparations ne sont effectuées que sur les surfaces ponctuelles à traiter. Le rejet de gravillons en excédent est une conséquence inévitable de cette technique d'entretien. La présence de gravillons nécessite une signalisation temporaire adaptée sur la section concernée.

ELAGAGE

L'implantation des espaces verts (haies, arbustes, arbres) pas toujours appropriée et leur croissance en bord de voirie peuvent poser des problèmes de sécurité sur la voie publique :

- manque de visibilité pour les véhicules notamment dans

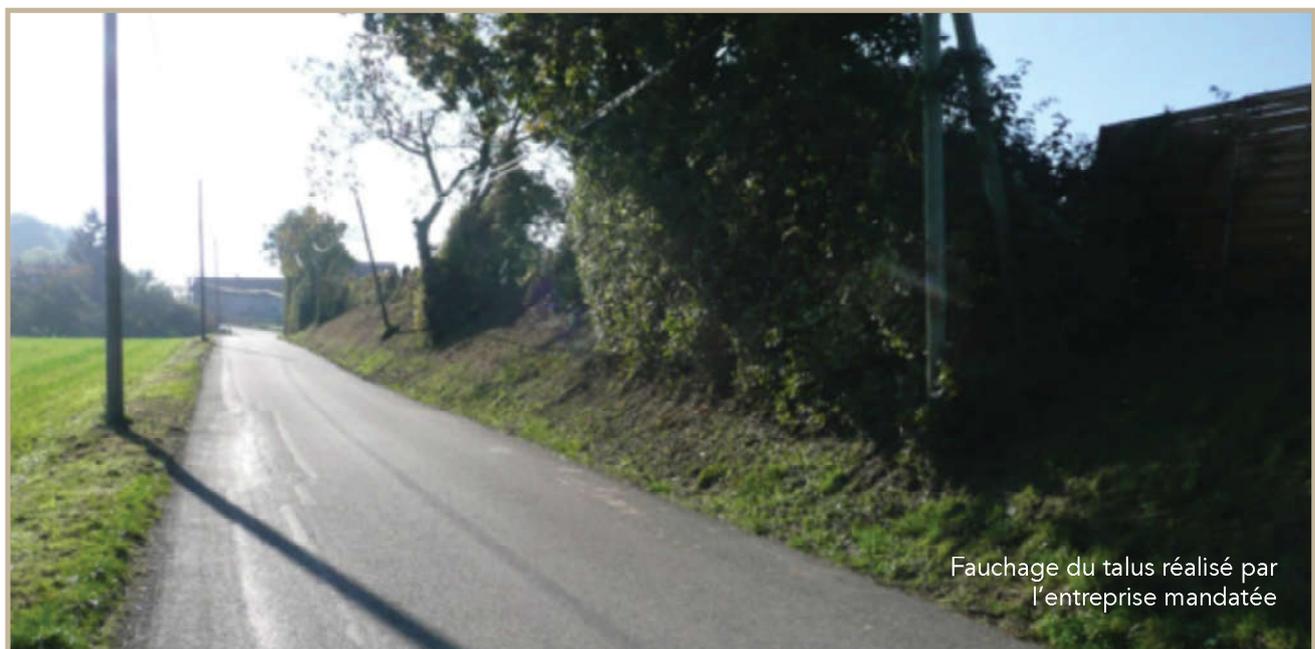
les courbes,

- obligation de se déporter sur la gauche de la chaussée pour éviter de rayer ou même de casser les rétroviseurs et donc d'empiéter sur la voie de circulation opposée,
- danger pour les personnes chargées de la collecte des déchets : les ripeurs peuvent heurter une branche et subir des dommages,
- rétrécissement de la chaussée entraînant l'impossibilité d'effectuer les collectes de déchets : pour ne pas gêner le passage des véhicules de collecte, l'élagage doit être réalisé jusqu'à une hauteur de 4.50 mètres.

Malheureusement, nous constatons chaque année, que certains habitants ne taillent leur haie que lorsqu'ils en reçoivent la demande écrite ! Il appartient à chaque propriétaire ou locataire d'entretenir les abords de son domicile sans attendre d'y être invité par la mairie. Nous comptons sur le civisme de chacun d'entre vous.

.....

Claudine MOREAU
Adjointe à la voirie



CONSEIL MUNICIPAL

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

RÔLE DU CCAS

Le C.C.A.S coordonne la politique sociale de la commune par une action générale de prévention et de développement social, en étroite collaboration avec les institutions publiques, notamment le Conseil Départemental. Il travaille donc en lien avec les assistantes sociales du secteur afin d'étudier les réponses à donner aux demandes d'aides légales à apporter aux personnes en difficulté (charges liées à l'habitation, bon d'alimentation, de chauffage, accueil de loisirs pour les enfants...). Les actions du CCAS concernent tous les âges de la vie et toutes les personnes de la commune qui peuvent se trouver momentanément en situation de fragilité. Le CCAS est présidé par le Maire, membre de droit, et est composé de six membres du Conseil Municipal et de six membres extérieurs qualifiés dans le secteur de l'action sociale. Tous les membres du CCAS sont tenus à la confidentialité des dossiers traités. Le CCAS dispose d'un budget indépendant du budget global de la commune. Les recettes proviennent de :

- la subvention annuelle allouée par la commune au moment du vote du budget
- de dons
- du tiers de la recette des concessions du cimetière
- des manifestations organisées au profit du CCAS, notamment la soirée Théâtre,

LE REPAS DES AÎNÉS

C'est une tradition qui date de nombreuses années. Le 3ème dimanche d'octobre, M. le Maire et les membres du CCAS invitent les aînés du village, âgés de 65 ans révolus, autour d'un repas aussi savoureux que convivial. Ces agapes, très attendues par les Cassolardes et Cassolards, permettent de se revoir pour certains, d'entretenir l'amitié entre les uns et les autres, mais aussi de tisser des

Cette soirée est devenue le rendez-vous incontournable des amateurs de théâtre populaire que l'on attend chaque année au printemps.

- Prochaine soirée Théâtre : **vendredi 10 mars 2017.**

Les dépenses sont essentiellement liées au coût du repas offert aux aînés ainsi que les colis de Noël portés au domicile des personnes de 70 ans et plus qui n'ont pu participer au repas annuel, aux aides ponctuelles et une participation aux frais de téléalarme,



Troupe « Les Trétaux de Clodomir »

liens entre voisins, 125 convives étaient présents, avec les membres élus du CCAS qui ont assuré le service du repas et la décoration de la salle.

Le traiteur « Le Champ meilleur » à Chimilin a su régaler les convives par des mets délicieusement choisis et cuisinés, et CHANT'ANIM a assuré une ambiance musicale agréable. Dans son mot de bienvenue de M. le Maire a accueilli le doyen de la commune, M. Joseph DURAND,



Les membres du CCAS qui ont servi le repas...

93 ans, les nouveaux arrivants et n'a pas oublié les absents, empêchés par des soucis de santé, de mobilité ou partis trop tôt. Il a salué la mémoire de Madame MARILLET, 105 ans, qui nous a quittés en début d'année. Toujours souriante, pleine d'empathie, elle appréciait particulièrement ce moment de convivialité. Madame Andrée BARRAL était la doyenne des invités présents, La doyenne de la commune est Mme Léa BENOIT (99 ans) actuellement en maison d'accueil. Cette pause gastronomique aura été une belle journée pour les convives qui n'ont pas manqué de pousser la chansonnette et de conter quelques histoires. La joie et la bonne humeur étaient indéniablement présentes à ce rendez-vous annuel.



Madame BARRAL Andrée



M. Vitte, M. Durand, M. Poulet



Et « on fait tourner les serviettes... »

CONSEIL MUNICIPAL

LES COLIS DE NOËL

Un colis de gourmandises, pour les personnes à domicile, ou de friandises de Noël pour les personnes hospitalisées, en maison de retraite, en Foyer logement ou en famille d'Accueil, est porté au domicile des personnes âgées de 70 ans et plus qui n'ont pu venir au repas.

Cette visite a lieu le week-end qui précède Noël.

C'est un moment d'échanges avec les membres du CCAS très apprécié de nos aînés.

LES VISITES

Les membres du CCAS se sont engagés à rendre visite aux personnes âgées, seules ou en établissements, mais aussi partager de temps en temps un repas en maison de retraite, comme à Virieu,

LE PORTAGE DES REPAS

Toute personne en situation de dépendance momentanée, âgée ou handicapée, peut bénéficier de ce service. Les repas sont préparés par la Cuisine centrale de LA TOUR DU PIN et facturés 7,83€.

Le transport est pris en charge par la mairie et livré par un agent communal. Pour la bonne marche du service, la Cuisine centrale demande de respecter les jours de commande ou d'annulation des repas, soit :

Pour commander ou annuler le repas du :	Téléphoner AVANT 12 h le :
Lundi	Mercredi
Mardi	jeudi
Mercredi	vendredi
Jeudi	vendredi
Vendredi *1	lundi
Samedi	mardi
Dimanche *2	mardi

*1 - le repas du vendredi est livré avec celui du jeudi

*2 - les repas de samedi et dimanche sont livrés le vendredi



LA TÉLÉALARME

Ce service est disponible 24 h sur 24h. C'est un service d'assistance et de secours pour toute personne dont l'autonomie est fragilisée. Une simple pression sur le bouton de l'appareil (montre portée au poignet ou pendentif porté autour du cou) permet à la personne, où qu'elle soit dans sa maison, sans composer de numéro de téléphone, d'alerter le Service Départemental d'Intervention et de Secours. La réponse va de l'écoute attentive à l'intervention d'urgence. Le coût mensuel de ce service est de 31 € pour les personnes ayant un abonnement France Télécom. Des aides peuvent être apportées par les Caisses de retraite, le Conseil Départemental dans le cadre du dossier d'Aide Personnalisée à la personnes Agée (APA) ou le CCAS. Se renseigner en mairie. Les usagers bénéficient d'une déduction fiscale de 50 %.

Le CCAS assure le suivi des téléalarmes

.....
Déléguée Téléalarme : 06 14 25 44 98

LES AIDES PONCTUELLES

Le CCAS peut apporter une aide ponctuelle à des personnes en difficulté passagère. Toutefois celle-ci ne peut être reconduite systématiquement. Une rencontre avec l'assistante sociale du secteur est conseillée afin qu'elle étudie au préalable la situation du demandeur.

CCAS – Mairie ST DIDIER DE LA TOUR -

Tél. 04 74 97 20 31

Mme GUILLAUD, adjointe CCAS - Tél. 06 14 25 44 98

Maison du Territoire des Vals du Dauphiné

LA TOUR DU PIN

Mme GOSSELIN, assistante sociale

21 Rue Jean Ferrand

Tél. 04 74 97 96 98

L'AIDE PERSONNALISÉE

À L'AUTONOMIE

L'Aide Personnalisée à l'Autonomie (A.P.A) est une aide financière accessible à toute personne de 60 ans ou plus, en perte d'autonomie. Un dossier doit être constitué. Il sera présenté à la Commission spécifique du Conseil Départemental qui étudie les demandes. Il faut compter deux mois entre le dépôt du dossier et la réponse de la commission. **Pour plus de renseignements téléphoner en mairie.**

Les P'Tits Cassolards

Coordonnées de l'école :

Ecole maternelle : 04 74 97 81 25

Ecole élémentaire : 04 74 97 44 62

Horaires : 8h30-11h30/ 13h15-15h30

Composition de l'équipe enseignante et effectifs :

L'école compte 184 élèves pour 135 familles.
69 enfants sont scolarisés en maternelle et 115 en élémentaire.

Les effectifs sont en baisse et changent tout au long de l'année.

PS/MS : 29 Evelyne Darier - Sophie Depardon Atsem : Mme Lydie Pellet

MS /GS : 27 Alexiane Clavel Atsem : Danièle Granger

GS/CP : 26 Christelle Barret Atsem : Heïdi Pesce

CP/CE1 : 24 Christelle Carbonnier

CE1/CE2 : 25 Fabienne Farcy

CE2/CM1 : 26 Nathalie Perriard -Sophie Depardon

CM1/CM2 : 27 François Lapierre

EVS (emploi de vie scolaire) : Mme Aurélie Fournet

Direction : elle est assurée par Evelyne Darier en décharge les mardis toute la journée et un lundi sur deux.

A la rentrée, l'école a eu une fermeture donc toutes les classes sont à double niveaux. Mme Meyer pourtant titulaire de son poste a dû le laisser et nous la remercions pour son travail apprécié de tous. Mme Clavel a dû quitter sa classe en élémentaire pour venir à la maternelle.

L'équipe pédagogique est toujours très stable.

Les enseignants qui se connaissent bien ont pris l'habitude de travailler ensemble pour améliorer la qualité de l'enseignement et faire progresser les enfants.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DE PARENTS AU CONSEIL D'ÉCOLE :

Parents délégués : Boissard Céline, Cécillon Denis, Evieux Sébastien, Legros Simon, Rabatel Sandrine, Sermet Mélanie, Simonet Sandra. Suppléante : Carrey Marine

DDEN (délégué départemental de l'éducation nationale) : M. Bonnaz et Mme Garnier (suppléante).

Nous remercions les parents qui se sont présentés en tant que délégués et qui accordent un peu de temps à l'école.

L'AIDE AUX ENFANTS EN DIFFICULTÉ :

Une psychologue scolaire Karine LEMAIRE intervient dans l'école à la demande des enseignants.

M Gilbert MARTIN, maître E intervient au cycle 2 sur le temps scolaire. Les enseignants proposent une aide aux enfants par petits groupes à raison d'une heure par semaine après 15h30. Des stages de remise à niveau sont proposés aux enfants pendant les vacances de printemps et d'été.



LES DIFFÉRENTS PROJETS ET ACTIVITÉS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2015-16

Citoyenneté et prévention :

- Le courseton du téléthon : la vente de décorations de Noël et « Roses des Sables » ont permis de remettre un chèque de 672 euros à l'AFM.
- Participation des classes de CM1 et CM2 à l'élection du conseil municipal d'enfants mis en place par la mairie.
- Journée sur la prévention routière pour les CM2

Culture :

- Projet Musique « Faut que ça swingue » du CP au CM1. Les CM1 ont participé à une représentation à la salle équinoxe avec le groupe « Charlatan Transfer »
- Visites et animations à la médiathèque de la Tour du Pin
- Plusieurs classes ont assisté à des spectacles proposés par la communauté de communes des Vallons de la Tour
- Les maternelles ont assisté à un spectacle de clown « Nez pour s'aimer » à Paladru.

Sport :

- Un cycle volley pour les enfants du CE2 au CM2 encadré par un spécialiste bénévole, M Goudal de la fédération française de volley.
- Un cycle natation pour les élèves de la GS au CE2

Séjour de 3 jours en Auvergne au cœur des volcans pour les CM1 et CM2 au mois de mai 2016 :

- Visite d'un volcan à ciel ouvert
- Vulcania
- Ascension du Puy de Dôme en train et descente à pieds
- Musée de la pierre à Volvic



AUTRES ÉVÈNEMENTS ET VOYAGES SCOLAIRES :

Organisés par le sou des écoles :

- Le spectacle de magie offert pour Noël
- Le tirage des rois
- La fête de l'école en juin

Visites :

- Zoo de Fitiieu pour la maternelle
- Journée au lycée horticole pour les CE1
- Le Désert d'Entremont pour les CP et les CE1
- Le musée archéologique de Paladru pour les CE2
- Collège pour les CM2 et la remise des calculettes par la mairie

INSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2017/18 :

Afin de prévoir au mieux les effectifs nous demandons aux parents d'enfants nés en 2014 de se manifester au plus vite auprès de la direction s'ils souhaitent inscrire leur enfant à l'école à la rentrée prochaine.

Il est préférable d'appeler le mardi à l'école élémentaire au 04 74 97 44 62.

Toute l'équipe présente vous présente ses meilleurs vœux. Que 2017 soit source de bonheur et d'accomplissement pour tous.

Comme chaque année, les enseignants remercient la mairie pour son implication dans le financement du matériel et des projets, pour sa collaboration constructive en vue d'améliorer l'école. Nous remercions aussi tous les partenaires de l'école : sou des écoles, délégués et parents accompagnateurs, intervenants bénévoles, personnel communal pour leur soutien.

L'équipe enseignante se mobilise pour mettre en place les nouveaux programmes de la maternelle et de l'élémentaire. Nous veillons à ce que tous les enfants évoluent à leur rythme au sein d'une école bienveillante qui valorise les acquis par une évaluation positive. Nous insistons sur le vivre ensemble, la tolérance et le respect de la différence. Nous comptons sur le soutien des familles pour que chaque enfant ait la chance de devenir un citoyen heureux respectant toutes les valeurs de la République.



ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes



Assemblée Générale

Bureau année 2017

Président

Trésorière

Secrétaire

Vice-présidente

Trésorières adjointes

Secrétaire adjoint

Jacques TROMPIER

Carine LEONARD

Roger CUVILLIER

Christiane GONIN

Sylvie BELHADI

Cathy CARPENTIER

David BOISSIER

- **DIMANCHE 13 MARS** : La journée « Arts Nature Bien-être » à la salle des sports, a attiré près de 30 exposants et plus d'une dizaine de peintres. Ambiance très conviviale, les exposants ont été très satisfaits de l'accueil et du prêt de matériel pour leur stand. La vente à emporter ou à déguster sur place de l'aligot organisée par le sou des écoles a permis d'apporter « un plus » à cette journée. Malgré une bonne information, un seul regret, le manque de visiteurs...
- **DIMANCHE 15 MAI** : Temps maussade dès le petit matin, en ce week-end de Pentecôte pour la Foire de printemps. Plus de cent exposants se sont installés bien tranquillement sur la place du village pour notre foire vide grenier. A midi nos amis de « la Clé des Chants » nous ont préparé un cassoulet « musical ». Après s'être rempli l'estomac et gonflé « l'ambuni » l'apparition du soleil a permis à de nombreux badauds de venir visiter les stands. Après une journée bien remplie, vers 18h, les derniers bénévoles ont fini de ranger le matériel utilisé pour la foire.



14 juillet – concours de boules

- **JEUDI 14 JUILLET** : Délocalisé à la halle des sports, dès 10h tous les bénévoles présents s'activent pour mettre en place buvette, sonorisation et concours de pétanque. En début d'après-midi, 70 doublettes se sont affrontées en toute sportivité grâce à l'organisation de Denis et de ses amis boulistes... 16h patatras !! Après le soleil... la pluie... la grêle... Tous aux abris dans la salle des sports ! Démontage des installations, improvisation d'une buvette, ça été difficile mais rendu possible, grâce à vous, les bénévoles. Et tout en gardant le sourire !!! La soirée dansante a été sauvée et le feu d'artifice très apprécié.

• **SAMEDI 3 SEPTEMBRE** : Nouvelle édition du Forum des Associations. Dès 8h, Roger s'active autour du café pour recevoir une vingtaine d'associations du village. Pour les habitants, renseignements, inscriptions, rencontres, une matinée très conviviale qui se termine autour du verre de l'amitié et d'un mini repas préparé de main de maître par Aline et ses amis du Club des Vieilles Voitures et du Don du sang.

• **DIMANCHE 9 OCTOBRE** : Pour cette Foire aux marrons, les forains et exposants ont envahi le centre du village dès 5 heures du matin. Grand rassemblement populaire, malgré un froid saisissant. Mais bien vite marrons chauds, frites, hot dog ont réchauffé les visiteurs. A midi nos amis de l'AEEP nous ont régalés avec la choucroute.

Tous les membres du comité des fêtes sont satisfaits de cette année 2016, leurs nombreux efforts ont été largement récompensés...



Foire de printemps



Forum des Associations

ASSOCIATIONS

Sou des Écoles



Le parent moderne se doit d'être multitâche.

C'est ce que prouvent chaque année les membres du Sou des Ecoles. Ainsi, au mois de Novembre, ils bravent les frimas automnaux et s'improvisent vendeurs de diots et aligot.

Sans même une tenue de Monsieur Loyal, les voilà qui proposent pourtant au mois de Décembre un spectacle pour faire briller les yeux des enfants.

En janvier, munis de leurs chaussures épaisses et de manteaux fourrés, ils arpentent les rues de notre village en inépuisables représentants de tartes au sucre et St Genix, qui ne craignent ni les chiens (ou presque...) ni le froid.

En Mars, la tenue de vendeur de diots, son fumet à peine perdu, a été exceptionnellement ressortie du placard pour le salon Art, Gastronomie et Bien-Etre.

Enfin le mois de Juin voit l'apothéose de ces multifonctions, enchainant dans une même journée de kermesse les rôles d'animateur, caissier, serveur, disc-jockey (mais pas garçon d'écurie pour une fois) et surtout pour finir technicien de surface. Toutes ces tâches sont effectuées dans la bonne humeur et avec un sourire, à faire pâlisser les

plus expérimentées des hôtesse d'accueil. Les objectifs restent les mêmes, année après année, offrir à l'école et à ses élèves des moyens financiers pour organiser des sorties, acheter du matériel, faire une classe transplantée.

Le cycle de vie d'une association de parents étant fait de constant renouvellement, nous avons vu partir à regrets la présidente, Christelle Fleury, la secrétaire Aude Laville-Arpal et Stéphane Perez, qui ont œuvré longuement à la réussite de nos actions. Une nouvelle année a donc démarré, de façon très enjouée dans une assemblée générale, extraordinaire à plus d'un titre.

Le nouveau bureau est composé de Catherine Boissier, présidente, Lionel Monin, vice-président, Nathalie Hoang, secrétaire, Sandrine Fréchet secrétaire adjointe, Sabrina Pereira, trésorière, Sonia Duchêne, trésorière adjointe et de 9 membres actifs dont 6 nouveaux membres cette année. Chacun s'équipe déjà en conséquence pour les événements cités et vous donne rendez-vous pour cette année scolaire 2016-2017.

Le Sou des Ecoles Les P'tits Cassolards

La Clé des Chants



Bientôt trente ans et près de soixante participants. Un bilan qu'était sûrement loin d'imaginer le regretté Robert Ballet lorsqu'en 1987, il a créé, avec un petit groupe d'amateurs qui avait envie de chanter, la chorale « La Clé des Chants ». Par son rayonnement elle est devenue une association phare de la commune. Par le nombre de participants, dont très peu sont cassolards, elle fait partie des plus importantes du village et des plus anciennes. En consultant les archives, on compte, en plus des choristes actuels, plus de 70 personnes qui ont chanté, plus ou moins longtemps, à la clé des chants. En trente ans c'est quatre mille heures de répétition; près de mille concerts au village ou à l'extérieur ; près de trois cents chants appris ; auxquels il faut ajouter, pour chaque choriste et surtout la chef de chœur, des heures de travail à domicile ; les différents stages de formation pour de nombreux choristes ; la participation aux activités du comité des fêtes, etc...etc...

Une association vivante, gaie et chaleureuse où, en plus du plaisir de chanter, on partage de formidables moments d'amitié et de franche rigolade, notamment lors des rencontres et sorties de détente telles que le carnaval, les repas et voyages. L'ambiance est si bonne que presque tous ceux qui sont partis reviennent. Merci Monsieur Robert Ballet. Comme tous les deux ans l'assemblée générale à élu le nouveau conseil d'administration qui voit l'arrivée de quatre nouveaux(elles) Eliane Namouric, Jacqueline Rolando, Georges Franchellin et Guy Longère, en remplacement de Marie-Thérèse Cornu, Marc Gabriel et Denis Laffa qui ne se sont pas représentés. Le bureau est ainsi constitué de : B.Gallien, président, M.Thérèse Ballet, et Jacques Namouric, vice présidents, Eliane Jomard et Alain Lécot, trésorière et adjoint, Léone Bernardis

et Eliane Namouric, secrétaire et adjointe. Si vous souhaitez découvrir le plaisir de chanter ensemble, point n'est besoin de connaître la musique. Venez nous écouter lors d'une, ou plusieurs répétitions, vous serez les bienvenus, notamment les hommes, basse et ténor qui ne sont jamais assez nombreux.

.....
Bernard Gallien
Président

.....
Contacts :

Monique Cotta-Bachiri, chef de chœur,
tél. 04 74 92 22 33

Mail : monique.cottabachiri@wanadoo.fr

Léone Bernardis, secrétaire

tél. 09 66 84 44 91

Mail : leone.bernardis@orange.fr

Bernard Gallien, Président

tél. 04 74 97 50 24

mail : gallinette38@orange.fr
.....

Informations :

Répétitions tous les mercredis de 19 h à 21 h à la salle de réunion au dessus de la mairie.

Projets pour l'année à venir :

participation à un concert à la salle Equinoxe de La Tour du Pin le 4 février ; festival de chorales à Vézeronce Curtin les 25-26 mars ; gala annuel à l'église de St Didier le samedi 6 mai ainsi qu'un concert de Noël au mois de décembre et, peut-être, d'autres prestations à l'extérieur qui ne sont pas encore programmées.

ASSOCIATIONS

Club Loisirs d'Automne

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- 04 janvier :** Assemblée générale et tirage des rois
- 22 mars :** Repas de printemps
- 02 avril :** Fête du club
- 11 mai :** Pique-nique à l'étang de Burcin
- 08 septembre :** Voyage
- 15 décembre :** Repas de Noël

Les membres se réunissent tous les mercredis après-midi dans la salle située au rez-de-chaussée du foyer rural (accessible aux Personnes à Mobilité Réduite). Arrêt des activités entre le 13 juillet et le 29 août pour des vacances bien méritées !!

Renseignements et inscriptions
auprès de la Présidente :
Danièle BARBIER – Tél. : 04 74 83 38 84



Club Auto Rétro

MANIFESTATIONS ORGANISÉES EN 2016 :

- 07 février :** Assemblée Générale qui a été suivie de notre repas traditionnel « saucisson-andouille et pommes de terre chaudes » ainsi que la remise des cartes d'adhésion au club.
- 06 mars :** Sortie « Jonquilles » contrariée par la neige et repas sympa au restaurant « Vol au Vent » à Paladru.
- 02 et 03 avril :** Participation à l'exposition de voitures à St Clair de la Tour, organisée par la B.E.P. 38
- 22 mai :** Notre promenade, très attendue, du printemps. Cette année nous nous sommes rendus au Château de Montrotier (74) et avons parcouru les gorges du Fier avec un pique-nique pour la pause déjeuner. Très belle journée !
- 7 août :** présentation de nos véhicules à la maison de retraite de Virieu. Moment de partage très apprécié des résidents.
- 4 septembre :** Participation au forum des associations de St Didier de la Tour avec quelques voitures.
- 16.17.18 septembre :** sortie N6 organisée par l'A.H.N.I. – direction le col du Mont Cenis puis différentes visites dont celle du musée de l'Opinel.



02 octobre : Balade à Beauvoir en Royan – visite du couvent des Carmes, pique-nique puis visite d'un temple Bouddhiste à Montchardon.

27 novembre : repas de fin d'année à Torchefelon.

Cette année nous avons accueilli deux nouveaux adhérents : M. et Mme TERPAN et M. et Mme BILLAUD. Malheureusement, nous avons eu le regret de perdre un de nos adhérent, Monsieur André MUET, qui nous a quittés en novembre 2016.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Jean JACOLIN

Vice-Président : Rolland ROUSSET

Secrétaire : Noëlle GASNIER

Secrétaire-Adjoint :

Clément GAGET

Trésorier : Maryse MOULON



1000 et 2 couleurs

J'anime à mon domicile des ateliers de loisirs créatifs. Je mets à votre disposition le matériel, les différents supports (bois, carton, verre, etc.), de peinture (pour le bois, les toiles, le tissu, le verre, etc...). Que ce soit dans le domaine de la serviette en papier, de la peinture acrylique, sur verre, ou d'autres matières (carterie, mosaïque, perles, etc...). Je vous propose mes conseils pour vous montrer comment relooker de vieux bibelots, lampes, vases, recycler l'ancien pour du Neuf !!!...

L'association est en cours d'évolution, et de nouvelles activités vous seront proposées, pour ses 10 ans. Nous sommes heureux de vous convier, à notre 1er salon du Bien Etre, qui se déroulera à la Halle des sports le dimanche 22 octobre 2017. Lors de cette journée, vous pourrez découvrir les techniques actuelles qui aident à se sentir mieux dans sa tête, dans son corps et dans sa vie... Soins et produits bio ou naturels, rencontres et échanges avec praticiens, thérapeutes et auteurs. Possibilité de se restaurer sur place, entrée gratuite.

Bon cheminement à vous pour cette année 2017.

.....
Pour me contacter : Carine LEONARD

46 Montée de Revolette

4 Lotissement les Hauts de St Didier

38110 ST DIDIER de la TOUR

06 81 12 04 75

carineleo38@gmail.com



ASSOCIATIONS

Paroisse Sainte Anne - Relais de l'Eau Vive

Le relais de l'Eau Vive réunit deux communes Saint Didier – Saint André. Il fait partie de la paroisse Sainte Anne qui regroupe 31 communes, soit 43 403 habitants.

Cette année deux nouveaux prêtres sont arrivés dans notre paroisse le père Sébastien Pfuti-Phabu et le père Aimé Minkala avec le père Pierre Guillaud, les diacres Bernard Badin et Jean-Marie Claeys. Autour du coordinateur Elisabeth Veyret une équipe de bénévoles assure les différents services : baptêmes ; catéchisme ; liturgie ; mariages ; funérailles et entretien de l'église.

Deux messes ont lieu chaque mois.

Le deuxième dimanche à 10h30 à Saint Didier et le quatrième dimanche à 9h à Saint André.

A la rentrée une quarantaine d'enfants participe aux rencontres de la catéchèse le deuxième dimanche du mois de 9h à 10h30 et le mercredi une fois par mois de 17h à 18h30 à la salle de l'AEEP.



Pelerinage a Rome du 25 au 31 octobre



L'AEEP

Les membres de l'association se sont réunis le 19 septembre 2016 en assemblée générale pour faire le point de l'année écoulée. Le conseil d'administration s'est renforcé par la venue de plusieurs membres.

Le bureau reste inchangé pour le nouvel exercice :
Présidente : Monique Rousset ; Vice-Président : Lucien Barnier ; Trésorière : Michèle Guilhem ; Secrétaire : Corine Rousset

Tout au long de l'année la salle est utilisée pour les rencontres de catéchismes ; les préparations de funérailles ; les réunions paroissiales et de relais et par les familles pour fêter des événements en journée.

Pour la troisième année l'A.E.E.P. a organisé le repas choucroute lors de la foire aux marrons d'octobre avec l'aide d'un groupe de la FNACA que nous remercions sincèrement pour leur aide précieuse de même que la personne pour la fourniture de la choucroute. Une fois de plus de nombreuses personnes ont savouré ce met apprécié en automne, sur place dans une ambiance conviviale et sympathique, ou l'ont emporté pour une dégustation en famille ou entre amis. Le bénéfice permettra de continuer les travaux et financer les frais de fonctionnement annuels de la salle.

L'équipe AEPP



Famille ANUARITE



L'association Famille Anuarite est une ONG qui a pour mission de venir en aide aux enfants en difficulté dans tous les domaines.

Cette association qui a son siège social à St Didier de la Tour a une visée nationale puisque certains de ses adhérents viennent de l'Ain, de la région parisienne, de la Normandie, voire même internationale car nous recevons ponctuellement de l'aide de la Belgique, de la Suisse, de l'Italie ou encore du Congo. En ce moment notre priorité est de construire une structure d'accueil pour les enfants à Kinshasa et accueillir les enfants en difficultés dans leur environnement. Pourquoi à Kinshasa ? Parce que dans ce pays, en ce moment de très nombreux enfants sont jetés dans la rue par la misère, la maladie, les guerres continues dans l'Est du pays et l'instabilité des pays alentours (Centre Afrique) qui provoquent des déplacements de population. Notre projet est soutenu par l'association Caritas en République Démocratique du Congo.

Nous soutenons financièrement un jeune étudiant du Congo en France pour 3 ans qui prépare un brevet d'ingénieur dans l'installation et la maintenance de machines industrielles. Nous soutenons financièrement un groupe scolaire sur le Congo Brazzaville.

Et nous avons fait partir du matériel scolaire dans cette école grâce à une action des enfants du catéchisme du

relais St Didier de la Tour - ST André le Gaz.

Si notre projet vous intéresse, si vous avez envie de nous rejoindre vous pouvez consulter notre site.

www.familleanuarite.fr

ou nous Contacter au 04 74 33 37 19

Vous êtes tous les bienvenus!



Maquette de la structure



A ce jour 3 bâtiments sont terminés, et nous avons mis l'eau sur le site

ASSOCIATIONS

Amicale Cassolarde des Donneurs de sang



Remise de medailles

Le bureau ayant été en partie renouvelé en 2015, il reste inchangé en 2016.

Présidente : Aline Rousset
Vice-présidente : Solange Tessa
Secrétaire : Françoise Bonnaz
Secrétaire adjointe : Catherine Rabatel
Trésorière : Lysiane Granger
Trésorière adjointe : Laurence Rey
Commissaire aux comptes : Laurent Rey

Les festivités ont été identiques aux années précédentes :

- Le loto en Janvier, doté de nombreux lots, a été une parfaite réussite. Il sera reconduit en 2017 le 29 Janvier. Venez nombreux !!!
- Le voyage dans les Dombes n'a pas attiré beaucoup de monde, mais il est vrai que de nombreux habitués étaient occupés par des fêtes familiales ou déjà partis en vacances. Le voyage s'est tout de même déroulé sous le soleil et dans une ambiance chaleureuse. Nous avons pu visiter une ferme bressanne avec ses cheminées sarrasines. Puis un copieux repas nous attendait dans une ferme auberge. Enfin c'est dans un musée que nous avons retrouvé la vie dure des paysans d'autrefois, avant de rentrer au pays cassolard.
- La remise de médailles a eu lieu le 4 Novembre. 42 donateurs étaient mis à l'honneur, mais hélas, seulement 13 ont répondu présents et 6 ont été exusés. On connaît l'altruisme des donateurs, on sait très bien qu'ils ne donnent pas leur sang pour être médaillés, mais la remise de médailles est surtout un moment de convivialité, de partage et d'échange.

2 médailles d'or avec palme :

- Mr Poulet Bruno (150 dons) et Mme Page Bernadette (100 dons).

4 médailles d'or :

- Mr Roux Jean-Yves (100 dons)
- Mmes Annequin Monique , Comte Nicole et Fisher Blandine (60 dons)

3 médailles d'argent :

- Mme Granger Catherine (45 dons)
- Mrs Comte Max et Pansu Hubert (75 dons)

6 médailles de bronze pour 25 dons :

- Mmes Freychet Anne-Marie, Pouget Joëlle et Rabatel Marielle

- Mrs Couturier Bruno, Picot Michel et Tonini Steve

14 médailles de bronze pour 10 dons

13 médailles de bronze pour 3 ou 5 dons

Et puis cette année était un peu particulière, puisque nous fêtons les 30 ans de présence de notre Présidente Aline Rousset à qui nous avons remis une médaille, médaille qui vient compléter celle remise par la commune en Janvier. Nous avons également voulu faire un petit clin d'oeil à Solange Tessa épouse de Jojo, parti trop tôt, qui a assuré la trésorerie presque depuis le début de l'amicale.



1er don a l'aube de ses 18 ans

Solange l'a toujours épaulé, puis elle a été secrétaire quelques années et vice Présidente. Mme Janine Barbier, Présidente de l'union départementale, leur a remis à chacune la médaille de reconnaissance. Merci à toutes les deux pour le travail qu'elles font au sein de l'amicale.

• Nous voudrions avant de terminer, lancer, encore une fois, un appel à tous les jeunes. «Vous les jeunes, qui ne vous sentez pas très concernés par le don du sang, essayez de prendre conscience que ce geste qui n'est absolument pas douloureux, qui ne prend que très peu de temps, peut sauver des vies. Ces vies ce peut être celle de votre mère, de votre père, de votre frère, de votre soeur ou bien celle d'un copain qui roulait trop vite un soir de fête. Alors réfléchissez ! Et venez donner !...» Et puis c'est un peu aussi à vous, parents, de leur expliquer et de les convaincre que ce geste tout simple est très important :

UN DON PEUT SAUVER UNE VIE

Nous comptons sur vous, les jeunes qui avez 18 ans et plus !... Et puis, chose que l'on ne sait pas suffisamment : vous pesez plus de 50 kg, vous n'êtes pas en manque de fer, vous n'avez pas de problème particulier sauf que vous êtes allés chez le dentiste, vous avez pris des antibiotiques, vous avez un traitement... alors on vous dit «vous ne pouvez pas donner votre sang». Mais, si vous pouvez, en spécifiant que vous le donnez pour la recherche, et c'est aussi important, car nous avons un nouveau centre de recherche tout près de Grenoble et qui est très important et lorsqu'ils n'ont plus assez de poches spécifiques pour la recherche, ils sont obligés de puiser dans les poches «saines». Alors n'hésitez pas à donner pour la recherche, c'est ce qui fait avancer les nouveaux traitements notamment contre le cancer.

Les prochaines collectes :

17 Février - 23 Juin - 15 Septembre - 1er Décembre.

Bonne année à toutes et à tous.



ASSOCIATIONS

FNACASSOLARDE



Au bord du Lac d'Annecy

Le bureau reste inchangé :

Président : Lucien Barnier

Vice Président : René Jacquet et Louis Bonin

Secrétaire : Roger Marcelpoil

Trésorier : Michel Verdel

Porte Drapeau : Guy Lalechère

Correspondant «journal FNACA» : Lysiane Granger

Comme chaque année toutes les commémorations ont été très largement suivies : 19 Mars, 8 Mai et 11 Novembre : la présence des enfants des écoles entourés de leurs instituteurs et énumérant la liste des soldats morts pour la France est toujours un moment très émouvant.

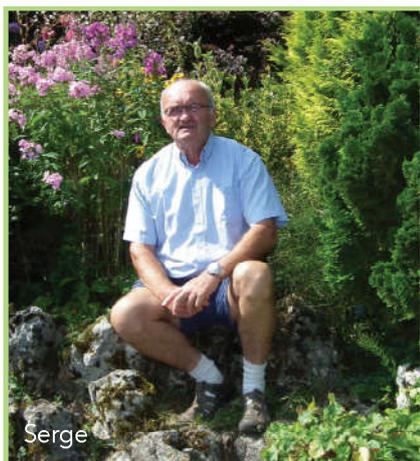
Cette année un petit voyage d'un jour a pu être organisé, mais hélas sans notre ami Roger qui était hospitalisé à ce moment là. Malgré un temps pas très ensoleillé (le soleil était dans nos cœurs), nous avons profité d'une mini croisière sur le lac d'Annecy jusqu'à Talloire. Puis un repas gastronomique nous attendait à Manigot dans une ambiance très chaleureuse où certains n'ont pas hésité à esquisser quelques pas de danse. Ensuite c'était la visite très bien

commentée de l'orgue de Manigot avant le retour dans notre pays cassolard. Les deux réunions familiales se sont déroulées comme à l'accoutumée.

Je voudrais mettre un peu à l'honneur cette année, tous ceux qui œuvrent dans l'ombre : Je veux parler naturellement de nos fidèles cuistots : Lucien , Ernest , Jacky et bien sûr Louis malgré sa santé un peu fragilisée, sans qui nos réunions ne seraient pas ce qu'elles sont. Mais dans une association chacun a sa place : certains installeront un chapiteau , d'autres se transformeront en serveurs, mais il faut aussi mettre les tables, les chaises ... tout organiser, faire les comptes, les convocations ... Et puis on n'en parle pas souvent, mais la relève n'étant pas assurée nous avons, fort heureusement, trois sympathisants qui nous apportent leur «jeunesse» et leurs forces, les nôtres commençant à diminuer. Certes, ils n'ont pas combattu en Algérie , mais ils contribuent à un devoir de mémoire. Il y a Jean Claude, puis Denis, notre ancien chauffeur de car qui nous apporte, outre son aide précieuse, sa bonne humeur et sa joie de vivre.



Repas du 19 mars



Serge

Et puis il y a Serge, pour lui c'est un peu différent, il nous suit partout avec son appareil photo afin de nous «mettre en boîte» pour le Dauphiné Libéré, mais ne profite des repas que par l'odorat car il décline toujours les invitations. Comme dit la chanson «il est où le bonheur, il est là...» dans toutes nos rencontres. Mais il y a aussi des moments de tristesse : cette année nous avons perdu deux adhérents : Mr Mosser de St Didier et Mr Celestin Maître qui habitait Ste Blandine. A leurs familles, nous présentons nos sincères condoléances. Bonne année à toutes et à tous et surtout une bonne santé.



Gym Détente

Une association Cassolarde qui reste à l'écoute de ses adhérentes et propose des cours adaptés aux demandes.

- Vous désirez maintenir une bonne forme, un bon rythme cardiaque, retrouver un peu de souplesse de l'équilibre mais tout en douceur sans excès et tout ceci dans une bonne ambiance : **GYM DOUCE : Lundi 14h15 à 16h15.**
- Vous aimez les mouvements plus approfondis, maîtriser une bonne respiration pour améliorer votre posture et votre condition physique, soulager vos problèmes de dos, de cervicales ; cette pratique est axée sur le renforcement musculaire dos et sangle abdominale : **PILATES : Lundi soir 19h à 20h - Mercredi matin 10h15 à 11h15**
- Vous voulez bouger et éliminer ! vous êtes une incondionnelle du fitness !

On retrouve dans ce cours les abdos, le cardio, le renforcement musculaire, le step, altères et cordes

Tout ceci sur une musique très rythmée. Ce cours finit tout de même par des étirements et une petite relaxation.: **GYM TONIC : JEUDI 19H à 20H**

Vous connaissez maintenant le programme de notre association, les cours sont complets pour cette saison (80 adhérentes) donc rendez-vous l'année prochaine, avec un cours de YOGA le mardi soir très certainement.

BUREAU 2016-17 :

Présidente : Antoinette SEIGLE VATTE
Trésorières : Arlette CEZARD – Danielle CHRISTORY
Secrétaire : Catherine RABATEL
Coach : FRETU Delphine



Forum 2016

ASSOCIATIONS

Jeff Club

AVANT LE BEAU TEMPS, LA PLUIE

Pluie (source wikipedia) : La pluie est un phénomène naturel, par lequel des gouttes d'eau tombent des nuages ou brouillards, du ciel vers le sol .

Précision de wikipédestre : parfois, avant de toucher le sol, elle s'écoule le long du coureur, de la tête jusqu'aux pieds. On dit alors qu'il est « trempé ». S'il participe en groupe à une course pédestre dans de telles conditions, on dit qu'il fait partie d'une « bande de malades ».

« **Bande de malades !** », c'est Michel qui l'a dit sur la 8ème ronde nocturne. Lui qui nous accompagne sur toutes les éditions de la course a marqué les esprits des coureurs, comme on a pu le lire sur les réseaux sociaux. Pour une fois qu'il chambre les participants et pas seulement les organisateurs. Il donne le ton avec le son, un ton léger qui traduit bien notre organisation : la passion, l'envie de donner du plaisir aux autres sans se prendre au sérieux. En témoigne le numéro de l'édition : s'il s'agissait de la 8ème en 2016, cela fait trois ans qu'on parle de la 7ème. Refus du temps qui passe ? Conflit avec l'arithmétique, qui remonterait à l'enfance ? Un psychanalyste est invité sur la course l'année prochaine. Et quitte à venir, il proposera des consultations aux coureurs affrontant les trombes d'eaux.

N'oublions pas les bénévoles. Fidèles, courageux en cette année humide, nous les remercions une nouvelle fois pour leur soutien et leur bonne humeur. Ils ont bien-sûr leur part dans la bonne ambiance générale.

Enfin, une pensée particulière pour Noémie. Atteinte d'une maladie orpheline nécessitant des soins lourds, une grande part des bénéfices est reversée à l'association Espoir pour Noémie. Merci à elle et ses parents de nous avoir honorés de leur présence.

En 2016, un autre moment fort pour l'association a été le week-end entre Drôme et Ardèche. Outre les randonnées, nous avons encouragé les plus courageux sur la course locale. Cette année, le Duo de l'Hermitage. Vers Tain ? Tiens tiens.

2017

Projet de communiquer (réseaux sociaux) sur le footing du dimanche matin. Pour l'instant, quelques coureurs se retrouvent à 8h30. Mais le lieu de regroupement peut varier et il faut organiser cela. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter. La traversée de Chartreuse devait se faire en 2016, en totalité ou en partie, en courant ou marchant, mais les conditions météo n'ont pas été clémentes (décidément). Elle sera reprogrammée.

Continuer à faire vivre le site internet jeffclub.fr, en complément de la page Facebook de la ronde nocturne.

Enfin, rendez-vous le samedi 4 novembre pour la 7ème édition de la course/raandonnée, où le soleil couchant accueillera la lune pour un nouveau moment magique.

**Bureau : BESSON François – GIRARD Bruno
CÉCILLON Gilles – LAGNEUX Alain
CÉCILLON Pierre – MARTOR Pascal
CÉCILLON Richard – MONIN Lionel**



Association Sportive Tennis Cassolard

Site internet : astc.free.fr

Venez rejoindre en famille ou entre amis une association vous permettant de pratiquer le tennis près de chez vous, dans une ambiance sportive et ludique où la convivialité est notre leitmotiv. Non affiliée F.F.T la volonté du bureau est de conjuguer plaisir et sourire par la mise en place de rencontres amicales, partageons ensemble des bons moments sur les courts, en simple ou en double.

Nous vous proposons comme nouvelle activité notre rencontre familiale des 3 raquettes : le mini tennis, le badminton et le mini tennis de table (1 dimanche par mois)

Suivez nos activités, nos animations et réservez en ligne sur notre site : [http : astc.free.fr](http://astc.free.fr)

Toute l'année un planning d'accès à la salle des sports nous est réservé et dans les beaux jours le court extérieur permet de doubler notre temps de jeux. Pour vous inscrire, rien de plus simple, laissez-nous un message sur notre site internet avec vos coordonnées ou rejoignez-nous le dimanche matin sur les courts, nous aurons la joie de vous fournir votre badge.

Raquette ou fourchette en main, les instants passés en-

semble sont toujours fort agréables.

A très bientôt

Président

Eric CLOSSON

Président d'honneur

Roger CUVILLIER

Trésorière

Françoise CUVILLIER

Secrétaire

Cathie CARPENTIER

Webmaster

Frédéric SALVADOR - Florent PERRIN-BIT

Animateurs

Patrice LEONARD - Marcel BUI-VIET-LINH

Frédéric CARPENTIER



30 ANS

EVENEMENTS DE LA SAISON 2016/2017

Tournoi des 3 raquettes : 12/02/2017

Tournoi + AG +barbecue : 10/06/2017



ASSOCIATIONS

Amicale Boules

La saison a été marquée par l'organisation du fédéral quadrette du secteur bouliste de La Tour du Pin. Ce sont les complexes sportifs de La Tour du Pin et de St Didier de la Tour qui ont été choisis pour cette compétition.

En ce qui concerne notre village tout a été mis en œuvre pour recevoir les joueurs du département pour l'octroi d'un billet pour le championnat de France.

On ne remerciera jamais assez la municipalité et l'entreprise Carrey pour tous les efforts consentis et l'excellente coordination pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions. Pour cet événement, nous avons reçu les compliments du Comité Bouliste de l'Isère représenté par Mr Michel Gentile, ainsi que de tous les joueurs, y compris les nationaux, pour la qualité des jeux et la performance de l'organisation.

Bravo aussi à Denis Descottes et son équipe de bénévoles (trop peu malheureusement). Un merci aussi bien mérité à toutes les personnes ne faisant pas partie de notre société, mais qui sont venues nous épauler.

Sur le plan sportif l'ABC ne s'est guère imposé dans les concours. On ne retrouve pas les résultats d'antan.

Est-ce un manque de motivation, un manque de réussite, un manque de chance ? Nous sommes en tous cas certains que nous sommes moins présents sur les jeux qu'auparavant. Il faut que tous les joueurs se redonnent les moyens pour être compétitifs, et pour représenter l'ABC dans les concours de notre secteur.

Résultats : la quadrette André, Néné, Christophe, Kad, et Martial perdent à la « bonne » pour la qualification pour le championnat de France. En simple et en double nos équipes n'ont pas passé. Toutefois notons la performance de Martial Simon qui s'incline en 8ème de finale du 1028 simples de St Chef. Avec les nouvelles réglementations peu de joueurs sont restés en 3ème division. Aujourd'hui le « groupe 4 » se retrouve avantagé et de belles équipes devraient se créer pour la nouvelle saison. Le but d'honneur a été gagné par Albert A. qui s'impose devant Lolo. Le 16 quadtettes par poules, challenge M. Dorel a fait le plein. Le challenge M. et M. Rabatel, 32 doubles a été

annulé faute de participants. La date de ce concours est reportée en mai. Pour finir le 64 simples, challenge Berger Rabot en octobre a été une nouvelle fois un succès. L'Amicale Boules compte aujourd'hui 35 licenciés.

Bureau actuel :

- **Président :** Denis DESCOTTES
- **Vice président :** André BERGER
- **Président Honneur :** Maurice RABATEL
- **Secrétaire :** Marc CECILLON
- **Trésorier :** Patrick GALLIEN
- **Trésorier adjoint :** Jean Pierre GAGNE
- **Membres :** Laurent DOREL, Patrick MOLLIER, Martial SIMON, Kader AOUDI

MEILLEURS VOEUX POUR 2017 !



USCP

MOT DU PRESIDENT

Ce début de saison 2016 est marquée par l'élection d'un nouveau président, nouveaux entraîneurs, nouvelle équipe U17, nouvelle manifestation et est l'occasion de mettre en avant toutes les personnes qui ont œuvré, œuvrent et oeuvreront à faire vivre et perdurer l'USCP. Parmi elles, je tiens à remercier chaleureusement les dirigeants, bénévoles, éducateurs, arbitres, joueurs, parents ainsi que nos sponsors et municipalité, tous habités par une même passion pour notre sport, notre club et nos valeurs.

COMPOSITION DU BUREAU 2016-2017

- **Président : Romain VIUDEZ**
- **Vice Président: Anthony BECHET**
- **Trésorière : Arlette CÉZARD-Nathalie RAJON**
- **Secrétaire : Jérôme VALLON**
- **Correspondante : Sylvie BELHADI**

AUTRES MEMBRES DU BUREAU :

**John FERRAND - Patrice BÉCHET - Marcel MERMILLOD
André BÉCHET - Gilles CÉCILLON - Nadège BERGER-
Xavier MELGARD- Leslie BOISSAC- Christelle FLEURY-
Flavien BECHET- Paul THOUVENIN**



MERCI COACH MARCEL !

Après de nombreuses années passées à entraîner et encadrer les plus jeunes catégories de l'USCP, Marcel Mermillod a décidé de s'éloigner des terrains cette saison. Présent les mercredis après-midi pour l'entraînement, les samedis pour accompagner nos jeunes pousses, et organiser les plateaux à domicile, Marcel a vu grandir de nombreuses générations du club. Si l'USCP se porte bien aujourd'hui, c'est en partie grâce à des personnes comme lui, indispensable à la vie d'un club, et pour cela, nous lui disons un immense merci !



LUMIÈRE SUR DÉDÉ ET GUST, NOS DIRIGEANTS SÉNIORS.

Tout le monde au club les connaît, André Béchet et Auguste Perrin-Bit dits «Dédé et Gust» font partie des figures emblématiques de l'USCP. Nous aimerions simplement les remercier d'être présents chaque dimanche aux côtés de nos deux équipes Seniors, à domicile comme à l'extérieur, en tant que dirigeant mais aussi en tant que supporter, puisque même avec le drapeau d'arbitre de touche à la main, la passion prend souvent le dessus et les encouragements se font entendre tout au long des matchs.



DU CÔTÉ SPORTIF.

LE CHALLENGE RÉMY ET MÉLANIE REMPORTE PAR DOLOMIEU.

Cette saison le «Challenge Rémy et Mélanie» repart du côté de Dolomieu victorieux, et sera remis en jeu en début de saison prochaine. L'équipe de l'USCP était composée de joueurs seniors mais aussi d'amis proches de Rémy et Mélanie, pour la plupart anciens licenciés du club.



TOURNOI « ADRIEN CAMPEGGIA »

Pour la deuxième année consécutive la famille Campeggia et l'USCP ont organisé le 16 Mai dernier, un tournoi en hommage à Adrien Campeggia. Ses frères, ses parents, sa famille, amis, collègues, joueurs et supporters de l'USCP, tous étaient là.

Une belle journée placée sous le signe de l'émotion.

FOOT ANIMATION

Avec un effectif de 15 licenciés **U7/U8/U9** et encadrées le mercredi par Tristan BELLAT (joueurs U15), Nathan DOUBLIER (ancien joueur du club) et Sylvie BELHADI qui les suit également le samedi. L'objectif est de s'amuser avec le ballon, les copains.

Nos **U10/U11** sont composés de 16 joueurs dont 2 footballeuses encadrée par Romain CHATELUS et Thierry BEL. Avec des joueurs assidus à l'entraînement et déjà beaucoup de victoires sur les plateaux la saison démarre fort Les U13 ont un effectif de 14 joueurs dont 2 filles (toujours assidus à l'entraînement) et sont encadrés par John FERRAND et François GUILLAUD. L'équipe vient de terminer la première phase avec une victoire et 3 défaites et une victoire en coupe festival Isère contre Vallée du Guiers 4. Il faut continuer sur cette lancée.

ASSOCIATIONS

La catégorie **U15** est dirigée cette année par Florian BARBIER avec un effectif de 18 joueurs. La saison dernière s'est terminée en milieu de tableau donc pourquoi pas allez chercher le haut du tableau cette saison...

Nouvelle catégorie d'**U17** dirigé par Flavien Bechet cette saison, avec un effectif de 15 joueurs, le milieu de tableau est visé pour cette première année. De plus, nous avons mis en place un entraînement spécifique pour nos gardiens **U13, U15, U17** réalisé par Samuel BATAGNE (Ancien gardien formé au club) le mercredi à Le Passage.



Les Seniors, malgré le joli parcours en coupe Isère de l'équipe réserve qui s'est inclinée en quart de final, la saison fut mitigée.

Cette saison Thierry BEL a voulu prendre du recul avec le groupe senior. Merci Thierry pour ces 3 années passées avec le groupe senior.

L'équipe fanion est dirigée cette saison par Pierre LAFRANCHESKINA et l'équipe réserve est dirigée par Romain VIUDEZ épaulé par François GUILLAUD.

Photo : **Les seniors 2**, contre Ascol 2 en championnat

MANIFESTATIONS

En octobre, le club a organisé pour la première fois une soirée karaoké accompagnée d'une paëlla à St Didier de la Tour. Cette manifestation a connu un franc succès puisque pas moins de 200 personnes ont répondu présentes. Comme de coutume, les calendriers du foot vous seront proposés à la vente avant les fêtes de fin d'année, le concours de belote reviendra également, pour sa 5ème édition. Un immense merci à tous les sponsors, artisans et commerçants de St Didier de la tour, qui soutiennent l'USCP, à travers les publicités sur les calendriers et les dons de lots pour le concours de belote.

Que vous soyez joueurs, joueuses, dirigeants, ou bénévoles, n'hésitez pas à chausser vos crampons !

Venez nous rencontrer autour du rectangle vert du Passage et de Saint Didier pour prolonger la troisième mi temps !

REMERCIEMENTS

Merci à Jules Perret notre arbitre officiel, présent tous les week-ends sur les terrains l'Isère.

Merci à Daniel Fréchet notre arbitre bénévole, toujours disponible pour arbitrer l'équipe réserve.

Merci à Dédé Béchet et Gilles Cécillon qui tracent nos 2 terrains chaque semaine.

LES DATES A RETENIR POUR 2017

Samedi 4 Février 2017 : Concours de Belote à la salle des fêtes de Le Passage

Samedi 10 Juin 2017 : Assemblée générale de l'USCP

Samedi 25 Novembre 2017 : Vente des calendriers.

L'US Cassolards-Passageois vous souhaite une belle année 2017 !

Le Président, Romain VIUDEZ

Basket Club Cassolard

MOT DU PRESIDENT

Le BCC est une association à taille humaine défendant des valeurs de respect, de travail en équipe et d'entraide. La saison 2015 – 2016 a été satisfaisante avec une entrée en FFBB remarquée puisque nos U17 féminines ont fini premières de leur poule. A noter également, la bonne deuxième place pour notre groupe mixte U13 évoluant dans une poule garçons. Nous félicitons tous nos joueurs et joueuses pour leur implication sportive et leurs résultats lors de la saison. Les membres du bureau et moi-même tenions à remercier les bénévoles et parents pour le suivi des entraînements, des matchs, pour l'organisation des manifestations ainsi que les commerçants et nos sponsors qui permettent de faire vivre le Club tout au long de l'année, pour leurs dons lors de notre tombola et leur participation à la fourniture d'équipements. Nous souhaitons en outre témoigner toute notre reconnaissance à Gilles HERBUEL pour ces 5 années en tant que Président au sein du club. C'est donc toutes ces personnes qui permettent

aujourd'hui que nos jeunes pratiquent le basket-ball en Club à un tarif accessible.

Le BCC est en pleine croissance. Son effectif est en hausse, dont 19 nouveaux licenciés avec une nouvelle équipe « Baby Basket ».

Cette augmentation est très encourageante pour nous bénévoles car elle est aussi le reflet d'une certaine cohésion et d'une bonne ambiance au sein du groupe « dirigeants et entraîneurs ». Nous espérons que pour les saisons à venir cette croissance perdure ! Nous avons reconduit les engagements des équipes en U17 et la montée des U13 en U15 et nous avons une toute nouvelle équipe U13 mixte. Les équipes adultes restent en UFOLEP loisirs pour cette année. De nouveaux challenges s'offrent à nous cette année, et je vous souhaite à tous une très belle saison.



COMPOSITION DU BUREAU 2016-2017

- **Présidente** : Elisabeth TEILLET
- **Vice présidente** : Monique ANNEQUIN
- **Trésorière** : Magali LACROIX
- **Trésorier Adjoint** : Eddy BARRET
- **Secrétaire** : Catherine BOISSIER
- **Secrétaire Ajointe** : Marielle MORIN
- **Contact** : basketclubcassolard@gmail.com
- **Membres** : Charlène CARREY, Angélique GUTTIN-VESIN, Cathie CARPENTIER et Marjory DAMEZIN.

LES MANIFESTATIONS DU BCC

Participation à la « Foire aux marrons » qui est organisée par le comité des fêtes. Responsable de cette manifestation : Magali LACROIX.

- La traditionnelle « Vente de Bugnes Maison » du BCC aura lieu le 4 février 2017. Les membres du bureau, joueurs et parents des enfants les confectionneront eux-mêmes la veille. Merci de leur réserver le meilleur accueil lors de leur tournée du samedi matin. Responsable de la fabrication bugnes Eddy BARRET.
- Le Club organisera sa « Tombola » sur la période des fêtes de fin d'année, personne à contacter pour recenser les lots Monique ANNEQUIN.

- Le BCC organisera une sortie courant mars/avril à l'Astroballe de Villeurbanne pour assister à un match professionnel. Un Pack « place + transport » sera offert pour les licenciés du club et en tarif réduit pour les familles ou amis non licenciés (dans la limite des places disponibles). La date du match sera communiquée sur le site de la mairie. Les personnes intéressées pourront également contacter Catherine BOISSIER.

LES ÉQUIPES ET ENTRAÎNEMENTS



- 1 **EQUIPE BABY** Basket entraînée par Vincent MARTINET – Nwélia TEILLET, le vendredi de 19 h à 20h 15 (Matches le samedi + plateau) en FFBB.
- 1 **EQUIPE U13** entraînée par Marjory DAMEZIN – Lison LACROIX – Guillaume TEILLET, le mercredi de 17h30 à 19h00 (Matches le samedi) en FFBB.
- 1 **EQUIPE U15** entraînée par Guillaume TEILLET, le mercredi de 18h30 à 20h00 (Matches le samedi) en FFBB.
- 1 **EQUIPE U17** entraînée par Charlène CARREY le lundi de 18h45 à 20h45 et jeudi de 18h à 20h (Matches le samedi) en FFBB.
- 1 **EQUIPE SENIORS « LOISIRS FÉMININES »** entraînée par Nelly GUICHERD – Mireille FERRARD le jeudi de 20h à 23h00 (Matches le jeudi 20h30) en UFOLEP.
- 1 **EQUIPE SENIORS « LOISIRS MASCULINS »** entraînée par Eddy BARRET, le vendredi de 20h30 à 23h00 (Matches le vendredi 20h30).

ASSOCIATIONS

Foot Vétérans

L'association Football Vétérans Saint-Didier regroupe 18 joueurs, avec l'arrivée de nouveaux : Bruno, Fabrice et Laurent. Chaque année nous participons au challenge de l'amitié vétérans à 11.

LES CONDITIONS POUR JOUER EN VÉTÉRANS : avoir au moins 30 ans, être physiquement en bonne condition et pendant les matchs interdiction de faire des tacles. Pour ceux qui désirent venir découvrir notre équipe, n'hésitez pas à nous contacter et à venir un vendredi soir avec vos crampons pour jouer. Les matchs ont lieu le vendredi soir à partir de 21h. Dans une poule de 13 équipes (Rochetoirin, Les Avenièrès, La Batie Montgascon, Bourgoin...), les matchs se déroulent en phase aller et retour. Il n'y a pas de classement mais le fair play, la bonne humeur et l'amitié sont essentiels. Après le match, les joueurs ont la possibilité de se restaurer sur place, le repas étant assuré par l'équipe qui reçoit. En début d'année nous avons eu le plaisir d'organiser un tournoi de football à sept, avec huit équipes inscrites, qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Le succès et le beau temps étaient au rendez vous. Nous reconduirons ce tournoi début mai au stade.



En haut de g. à d. : Eric S.- Denis C. - Pascal C.-Bruno B.-Fabrice S. -Laurent M.- Christophe R. - Bruno C.
En bas de g. à d. : Jérôme M.-Stéphane M.- Tiago S.- Michel G. -Mar-tial S.- Sébastien F.

En plus du championnat, des tournois sur invitations sont organisés : Ici un moment de convivialité à la fin du tournoi à 7 qui se déroulait aux Avenièrès où nous terminons sur le podium. Saint Didier, Finaliste au tournoi des Avenièrès foot à 7. Défaite face à Corbelin de justesse...



Yongu Taekwondo



Yongu Taekwondo est une association créée en 2007 au nombre de 90 licenciés. Nous fêtons donc cette saison les 10 ans du club.

Le club est très actif, participe régulièrement à différents stages, compétitions, entraînements en taekwondo ainsi que dans d'autres disciplines comme le Kung-Fu, Sanda, Boxe américaine, thaïlandaise et Hapkido. Encore une fois les quelques compétiteurs du club se sont illustrés en compétitions régionales. Deux élèves ont réussi la ceinture noire 2ème dan: Matthieu RESSE et Richard BOLLET. Un élève entièrement issu de Yongu Taekwondo Julien LAFFONT a réussi le grade de ceinture noire 1er dan. Le deuxième entraîneur Raphael VEZIAN a réussi le grade de ceinture noire 3ème Dan et le maître Laurent Nouailles a montré l'exemple en réus-

sissant le grade de ceinture noire 1er degré en Kickboxing K1 en terminant premier de la session. Ce qui porte à 9 ceintures noires dans le club (Audrey, Matthieu, Richard, Christophe, Françoise, Sébastien, Julien, Raphaël et Laurent).

Le Taekwondo est un art martial coréen externe, efficace, où l'on apprend à se défendre, la maîtrise, le respect et le surpassement de soi. Nous utilisons toutes les parties du corps même si sa particularité sont les coups de pieds sautés. C'est également un sport devenu Olympique officiel depuis 2000, où les coups de pieds sont favorisés. Nous pratiquons le Taekwondo dans son ensemble soit la technique (poomsé), le combat (compétition), la self défense (utilisation des frappes, clés, balayages et projections), la maîtrise de son corps et du mental, la souplesse et la casse dans un certain état d'esprit. Une partie de l'entraînement est aussi consacré aux renforcements musculaires, étirements et assouplissements; Les entraînements Taekwondo pour les adolescents et adultes sont les lundi, mercredi de 20h00 à 21h40, cours combat le jeudi de 20h00 à 21h40 et le cours ceintures rouge et noire le mercredi de 18h30 à 20h00. Les cours enfants sont le mardi de 19h15 à 20h30, et le cours combat enfants le mardi en parallèle de 20h00 à 20h50. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le professeur **Laurent Nouailles** au **06 60 18 94 51**.

Nous en profitons pour remercier monsieur Serge ROUSSET pour tous les articles parus dans le journal du Dauphiné Libéré qui œuvre à faire connaître notre commune et le Taekwondo depuis plusieurs années.

Association ZYCO'S

A Saint-Didier de la Tour, école de guitare.

Les cours de guitare tous styles et tous niveaux sont donnés par un professeur, musicien, expérimenté et diplômé (GIT Los Angeles + DE) avec ou sans solfège. La méthode est adaptée à l'élève, avec cours d'harmonie pour les élèves désirant travailler l'improvisation, l'arrangement ou la composition.

Le premier cours est gratuit.

Possibilité à domicile. (La Tour du Pin et alentours)

Un concert avec l'ensemble des élèves aura lieu le samedi **27 mai 2017 à 20h à la salle du Foyer Rural de Saint-Didier de la Tour. Avis aux amateurs !**



ASSOCIATIONS

ACCA St Hubert



Avec un effectif en hausse et des finances saines, l'ACCA de St Didier de la Tour se porte bien. Cette année encore, nous remercions les gardes pour leur travail au niveau de la gestion des nuisibles : renards – fouines - corbeaux, nos deux maîtres-queues qui nous permettent de réaliser notre journée boudins à la chaudière ainsi que tous ceux qui œuvrent au bon déroulement de la saison.

En ce qui concerne le gibier, même s'il a de plus en plus de mal à trouver refuge (déforestation, absence de haie, désertification au niveau des cultures sur le 4e trimestre et déficit de la surface chassable au profit des constructions), on constate qu'avec une gestion réfléchie et des quotas raisonnables, la population moyenne, notamment celle du lièvre et du chevreuil, reste stable.... Au grand plaisir des chasseurs. Au niveau sécuritaire, l'ACCA s'est dotée de miradors, ce qui au niveau de la chasse au grand gibier permet au tireur d'effectuer un tir avec plus de sécurité. Nous vous souhaitons une bonne année 2017 en attendant de partager le verre de l'amitié le 5 mars 2017.

Nouvelles règles sécuritaires ci-dessous :

Les faits tragiques survenus en Isère lors de la dernière saison de chasse ont conduit le Préfet à organiser un groupe de travail traitant, en particulier, de la sécurité à la chasse. Le Service départemental de l'ONCFS, associé à la démarche, a été invité à faire des propositions, principalement vis-à-vis des textes qui régissent cette partie de l'activité cynégétique. Il a fallu actualiser les prescriptions en tenant principalement compte des suivis réalisés par le réseau sécurité animé par l'établissement. Le volet sécurité du SDGC et l'arrêté préfectoral de sécurité publique, issus de ces travaux, ont désormais vocation à prévenir les accidents, mais aussi à sanctionner ceux qui, par leur comportement irresponsable, pourraient s'avérer dangereux.

Dans le cadre de la Police de la chasse, la sécurité sera donc bien la priorité du service départemental pour

cette saison. Des actions d'envergure, éventuellement appuyées par d'autres personnels compétents, seront organisées. La vigilance portera également sur des actes qui, perpétrés en dehors de toute éthique et en infraction avec la réglementation en vigueur, engendrent des problèmes de sécurité. L'exemple le plus flagrant est l'usage pendant les actions de chasse des colliers de localisation des chiens courants. Cette manière d'agir est souvent couplée avec l'utilisation d'un véhicule et se traduit par de la précipitation, l'oubli des limites territoriales et réglementaires et, par conséquent, des règles essentielles de sécurité. La chasse durable telle que nous la concevons, basée sur le respect des autres usagers de la nature et de l'environnement, ne peut admettre ces comportements déviants. Bien heureusement, la nécessité d'encadrer la chasse par des textes précis et détaillés et l'utilisation de la voix judiciaire ne concerne qu'une minorité. En outre, la Loi a donné aux inspecteurs de l'environnement de nouvelles prérogatives qui leur permettent de conduire des enquêtes destinées à établir la vérité dans le domaine de la chasse et plus généralement, dans celui de la Police de la nature. Ainsi, entre juillet 2013 et juin 2016, le service départemental a conduit 457 auditions, 64 perquisitions et réalisé 61 réquisitions...

Bonne saison cynégétique, dans le respect d'autrui... et des règles.



Détruisez l'ambroisie avant qu'elle ne fleurisse !

POURQUOI ?

À la fin de l'été, les pollens d'ambroisie peuvent provoquer des allergies gênantes et parfois graves :

- Rhinite : nez qui coule, éternement, maux de tête
- Conjonctivite : yeux rouges, larmoyants, démangeaisons
- Trachéite : toux sèche
- Asthme : essoufflement, sifflement, toux
- Urticaire ou eczéma (plus rare) : plaques rouges, boutons, démangeaisons

BIEN RECONNAÎTRE L'AMBROISIE OU LA TROUVE-T-ON ?

L'ambroisie se développe sous une exposition directe au soleil, donc sur une terre dénudée, retournée ou transportée par l'homme :

- Terrains résidentiels privés
- Terrains agricoles
- Terrains délaissés
- Chantiers de travaux publics et voies de communication
- Parcs et aires de jeux (plus rare)

L'EMPECHER DE POUSSER

L'ambroisie n'aime pas la « concurrence végétale » ; il est donc possible d'empêcher son apparition en veillant à ne pas laisser de terre dénudée aux mois de mai, juin, juillet :

- en semant du gazon,
- en évitant de tondre trop ras (si possible ne pas tondre)
- en évitant les désherbants totaux,
- en recouvrant le sol nu par un paillis d'écorce ou par une toile autour des plantations.

LA DETRUIRE

Une fois qu'elle est sortie de terre, la plante doit être détruite. Pour cela vous pouvez :

- l'arracher à l'aide de gants, en faisant attention au pollen qui est relâché au mois d'août par les fleurs (porter un masque)
- la faucher si les surfaces sont importantes. Il est alors préférable de réaliser plusieurs fauches, dès l'apparition des fleurs.



Apiculture

Déclaration de ruches 2017 :

Du 1er septembre au 31 décembre 2017

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
 - La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
 - La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.
- Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNÂTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES



MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

NOUVEAU

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Un rucher école à St Didier de la Tour

Depuis le début de l'année 2016, des abeilles font partie du paysage des promeneurs du Lac St Félix.

En effet, avec l'aimable accord de la municipalité et de la CCVT, le Syndicat Apicole Dauphinois a ouvert une antenne en Nord-Isère avec la création d'un rucher école sur le site des Vaudrines.

Quatre ruches (décorées par les enfants du centre de loisirs) ont fait leur apparition dans un cadre naturel magnifique.

Les premiers stagiaires, la plupart devenus apiculteurs, ont pu suivre, tout au long de la saison, des formations d'initiation et de perfectionnement données par les responsables Christian BIENVENU et Marc GHIZZO.

Pour la saison 2017, si ces formations vous intéressent, nous vous invitons à contacter Marc par l'intermédiaire de sa messagerie électronique : mghizzo@wanadoo.fr.



LO Parvi



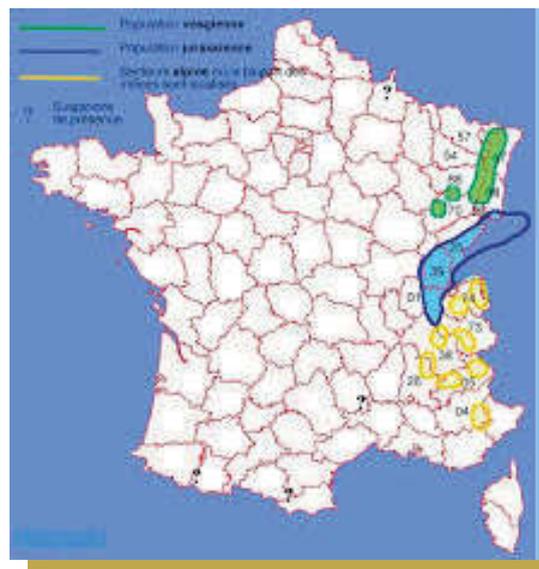
UN FELIN SAUVAGE EN ISLE-CREMIEU LE LYNX BOREAL

Animal carnivore de la famille des Félidés, pelage épais de couleur sable à gris avec des taches plus foncées, oreilles triangulaires de 6 à 8 cm comportant à l'extrémité une touffe de poils noirs en forme de pinceau. Queue courte de 10 à 20 cm avec l'extrémité noire.

- Taille : Longueur (queue comprise) de 0,80 à 1,20 m.
- Poids moyen: Femelle : 17 à 20 kg / Mâle : 18 à 25 kg. Besoin de régions vastes avec des espaces boisés connectés.
- Territoire : Femelle : 100 à 150 km² / Mâle : 200 à 450 km². Le rut a lieu de fin février à avril, après une gestation de 70 jours, la femelle met bas 2 à 3 petits dans un lieu isolé (anfractuosités rocheuses, grosse souche).
- Régime alimentaire : Strictement carnivore majoritairement des ongulés (chevreuils, chamois).
- Protection : Animal protégé en Europe (1979) et en France (1981).
- Statut : Inscrit sur la liste rouge des espèces en danger au niveau national, régional et isérois.

REPARTITION EN FRANCE

Espèce commune en France au 15^{ème} siècle, la chasse et la diminution des populations d'ongulés ont entraîné sa régression jusqu'au 19^{ème} siècle et sa disparition totale au 20^{ème} siècle. Depuis les années 1970, le lynx est de retour dans les massifs montagneux de l'est de la France. S'il a été réintroduit dans les Vosges, le félin est revenu naturellement dans le Jura et les Alpes françaises. Actuellement, le nombre de Lynx en France est estimé à environ 150 individus (2014). La population reste très vulnérable du fait de sa fragmentation spatiale et d'une mortalité importante due à des facteurs humains (circulation routière et braconnage).

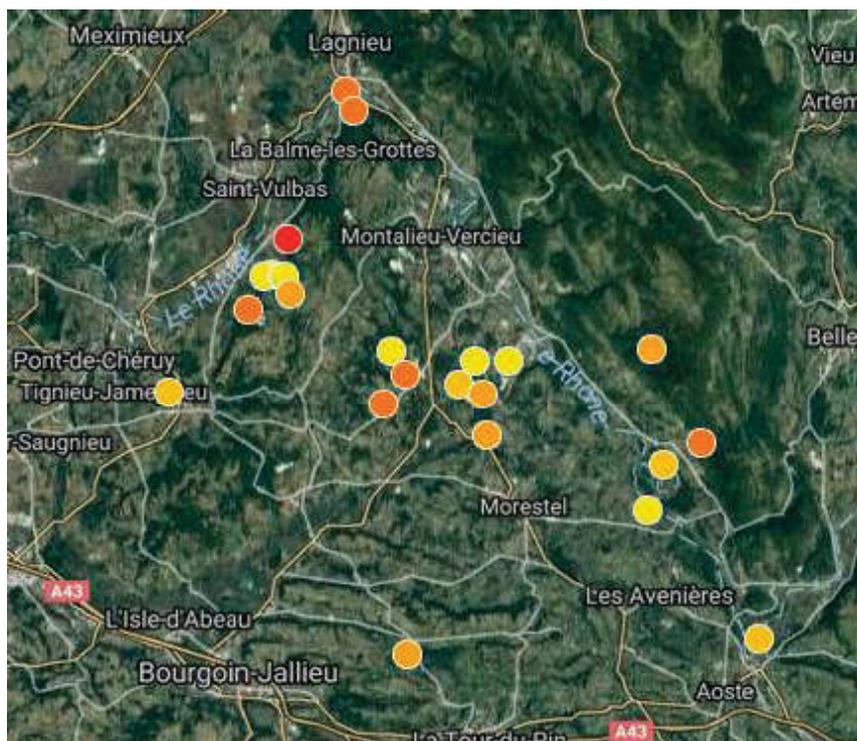


- 2016
- 2015
- 2011 - 2014
- 2007 - 2010
- 2003 - 2006
- avant 2003

LE LYNX EN ISLE-CREMIEU

Les données proviennent de la base de données de Lo Parvi, elles recensent les observations visuelles ainsi que les indices de présence (proie mangée; traces ; crottes et feulement).

Entre 1991 et 2016, on comptabilise 22 données sur 11 communes, l'hypothèse est que nous avons des jeunes individus issus de la population du Jura qui cherchent un territoire pour s'installer. Malgré la présence de massifs forestiers pouvant correspondre aux besoins de l'espèce, le territoire semble peu adapté à l'installation de nombreux individus (réseau routier dense et urbanisation importante fragmentant les forêts).



UN FELIN SAUVAGE EN ISLE-CREMIEU

LE LYNX BOREAL

Source : association FERUS

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017*

JANVIER	08	VENTE DE BRIOCHES - SOU DES ECOLES	
	15	VŒUX DE LA MUNICIPALITE	HALLE DES SPORTS
	22	MINI TENNIS - TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	29	LOTO - AMICALE DONNEURS DE SANG	HALLE DES SPORTS
FEVRIER	04	VENTE DE BUGNES - BASKET CLUB CASSOLARD	
	05	ASSEMBLEE GENERALE + REPAS - AUTO RETRO	FOYER RURAL
	12	TOURNOI 3 RAQUETTES - TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	17	COLLECTE DE SANG - AMICALE DONNEURS DE SANG	HALLE DES SPORTS
MARS	05	BOUDIN - ACCA ST HUBERT	PREAU DE L'ECOLE
	10	SOIREE THEATRE - CCAS	FOYER RURAL
	10	CARNAVAL - ECOLE LES P'TITS CASSOLARDS	HALLE DES SPORTS
	19	MINI TENNIS - TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	19	BOURSE AUX VETEMENTS - FAMILLE ANUARITE	FOYER RURAL
	19	COMMEMORATION - FNACA	MONUMENT AUX MORTS
31	REUNION QUARTIER - SECTEUR 1	FOYER RURAL	
AVRIL	01	CONCERT ANDGEL BLUES BAND - FAMILLE ANUARITE	FOYER RURAL
	09	FETE DES RAMEAUX - CLUB LOISIRS D'AUTOMNE	FOYER RURAL
	09	MINI TENNIS - TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	23	ELECTIONS PRESIDENTIELLES - 1er TOUR	HALLE DES SPORTS
MAI	06	30e GALA ANNUEL - CLE DES CHANTS	EGLISE
	07	ELECTIONS PRESIDENTIELLES - 2eme TOUR	HALLE DES SPORTS
	08	COMMEMORATION - FNACA	MONUMENT AUX MORTS
	14	MINI TENNIS - TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	21	FOIRE DE PRINTEMPS - COMITE DES FETES	
	21	REPAS - CLE DES CHANTS	FOYER RURAL
	26	FETE DES VOISINS - COMITE DES FETES	PLACE DU VILLAGE
	27	CONCERT DES ELEVES - ZYCO'S	FOYER RURAL
27	CONCOURS DE BOULES + PAELLA - AMICALE BOULES	BOULODROME	
JUIN	05	TOURNOI FOOTBALL « CHALLENGE ADRIEN » - USCP	HALLE DES SPORTS
	10	TOURNOI + AG + BARBECUE - TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	11	ELECTIONS LEGISLATIVES - 1ER TOUR	HALLE DES SPORTS
	16	ASSEMBLEE GENERALE - BASKET CLUB CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	18	ELECTIONS LEGISLATIVES - 2eme TOUR	HALLE DES SPORTS
	23	COLLECTE DE SANG - AMICALE DONNEURS DE SANG	HALLE DES SPORTS
24	DINER DANSANT - TAEKWONDO	HALLE DES SPORTS	
25	VOYAGE - AMICALE DONNEURS DE SANG		
JUILLET	01	KERMESSE - SOU DES ECOLES	HALLE DES SPORTS
	14	CONCOURS DE BOULES - BAL ET FEU D'ARTIFICE	COMITE DES FETES
SEPTEMBRE	02	FORUM ET SOIREE DANSANTE DES ASSOCIATIONS	HALLE DES SPORTS
	15	COLLECTE DE SANG - AMICALE DONNEURS DE SANG	HALLE DES SPORTS
	17	MINI TENNIS - TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	22	REUNION DE QUARTIER - SECTEUR 2	FOYER RURAL
OCTOBRE	07	CONCOURS DE BOULES + REPAS - AMICALE BOULES	BOULODROME
	08	FOIRE AUX MARRONS - COMITE DES FETES	
	08	REPAS - A.E.E.P.	FOYER RURAL
	08	BOUDIN - A.A.S.P.A.R.	
	15	REPAS DES AINES - C.C.A.S.	FOYER RURAL
	15	MINI TENNIS - TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	22	SALON DU BIEN ETRE - MILLE ET DEUX COULEURS	HALLE DES SPORTS
31	SOIREE HALLOWEEN - BASKET CLUB CASSOLARD	FOYER RURAL	
NOVEMBRE	04	CROSS NOCTURNE + REPAS - JEFF CLUB	HALLE DES SPORTS
	11	VENTE A EMPORTER - SOU DES ECOLES	PREAU ECOLE
	11	COMMEMORATION - FNACA	MONUMENT AUX MORTS
	19	LOTO - TELETHON	HALLE DES SPORTS
	25	VENTE DE CALENDRIERS - USCP	
26	MINI TENNIS - TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS	
DECEMBRE	01	COLLECTE DE SANG - AMICALE DONNEURS DE SANG	HALLE DES SPORTS
	09	ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS - MUNICIPALITE	FOYER RURAL
	09	TIRAGE TOMBOLA - BASKET CLUB CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	14	SPECTACLE DE NOEL - SOU DES ECOLES	FOYER RURAL
	17	MINI TENNIS - TENNIS CASSOLARD	HALLE DES SPORTS
	21/22	DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX AINÉS	MUNICIPALITÉ
	31	SOIREE DU REVEILLON - USCP	FOYER RURAL

*ces dates sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année